JOURNAL RESOLIS #19 (JANVIER 2018)

LA LUTTE CONTRE LA PRECARITE ALIMENTAIRE

60 initiatives locales pour une alimentation solidaire

RESOLIS — RECHERCHE ET EVALUATION DE SOLUTIONS INNOVANTES ET SOCIALES

CONTRIBUER AU PROGRÈS SOCIAL PAR LA CAPITALISATION ET LE PARTAGE DES SAVOIRS DE TERRAIN.

Tel est le principe qui a conduit Philippe Kourilsky, Professeur émérite au Collège de France, à fonder en 2010, RESOLIS (association à but non lucratif).

Les actions de terrain dans le domaine de la solidarité sont trop souvent méconnues alors qu'elles peuvent être sources de véritables innovations sociales. RESOLIS a développé des outils de repérage, d'évaluation et de valorisation des meilleures pratiques et de leurs auteurs.

SES TROIS PÔLES

SON ÉQUIPE

Michèle Bellon
Administratrice

Michèle Boccoz
Administratrice

Pierre Corvol
Vice-Président

Antonella Cellot-Desneux
Administratrice

Jacques Glowinski
Administrateur

Jean-Michel Heard
Secrétaire général

Philippe Kourilsky
Président

Soumia Malinbaum
Administratrice

Philippe Musette
Trésorier

Henri Rouillé d'Orfeuil
Membre, pilote du programme Alimentation

La liste complète de nos membres bénévoles Résolus sur ***www.resolis.org/l-equipe***

Gaëlle Blino
Chargée de mission Alimentation

Agnès Chamayou
Programmes Solidarités & Vulnérabilités sociales

Sophie Dupraz
Programme Alimentation

Sophia Lakhdar
Resonsable expérimentation Plateforme Kohop

LE *JOURNAL RESOLIS* EST :

publié par l'Association RESOLIS
(Loi 1901 - Siret n° 794 833 863 000 10)
4, rue de la Sorbonne, 75005 PARIS
www.resolis.org
Contact : alimentation@resolis.org

Coordonné par Henri ROUILLÉ D'ORFEUIL, Gaëlle BLINO et Sophie DUPRAZ

Imprimé en France - ISSN 2276-4275

Graphisme : Frédéric LEDOUX

© AUTEURS 2018

Les textes publiés sont disponibles sous la licence Creative Commons.
Les auteurs conservent leurs droits sur leur article mais autorisent la revue à le publier, le copier, le distribuer, le transmettre et l'adapter à condition qu'ils soient correctement cités.

www.creativecommons.org/licenses/

Le contenu des fiches n'engage que l'auteur.

PRESENTATION DES PARTENAIRES

Ce numéro spécial a été élaboré avec le soutien financier de **la Fondation Daniel et Nina Carasso**, que nous remercions.
La Fondation Daniel et Nina Carasso a pour vocation de financer des projets dans deux grands domaines concourant à l'épanouissement de l'être humain : l'alimentation, pour entretenir la vie et l'art, pour enrichir l'esprit.
A travers son soutien financier, la Fondation souhaite :

- faciliter les rencontres et créer des passerelles entre des univers qui ne se côtoient pas, afin de rendre possible ce qui ne l'était pas;
- faire émerger des actions innovantes et capitaliser les bonnes pratiques pour les diffuser le plus largement possible

www.fondationcarasso.org

SciencesPo

PROJETS COLLECTIFS

Résolument tourné vers l'opérationnel, **le projet collectif** est un module pédagogique optionnel ouvert aux étudiants de première année de Master. Fondé sur une expérience originale et professionnalisante, il constitue un temps fort pour les élèves qui acquièrent ainsi une vision globale et concrète de la conduite de projet. Ce dispositif pédagogique associe exigences académiques et professionnelles.

Deux groupes d'étudiants en projet collectif ont contribué par leurs travaux au contenu de ce numéro.

www.sciencespo.fr/projets-collectifs

Synthèse du Numéro
«La lutte contre la précarité alimentaire»

En France, on estime que **8 millions** de personnes sont en situation **d'insécurité alimentaire.** L'aide alimentaire compte **4,8 millions d'inscrits en 2015** en France, dont **1/3 d'enfants de moins de 15 ans**.

Définition de l'insécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire est « un indicateur subjectif qui correspond à une situation dans laquelle des personnes n'ont pas accès à une alimentation sûre et nutritive en quantité suffisante, qui satisfasse leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine. » (Conseil national de l'alimentation, avis n°72, 2012).

50 initiatives en France

10 initiatives en Europe

12 étudiants de Sciences Po et de VetAgro Sup de Clermont-Ferrand ont participé à la recherche et à l'analyse de ces initiatives.

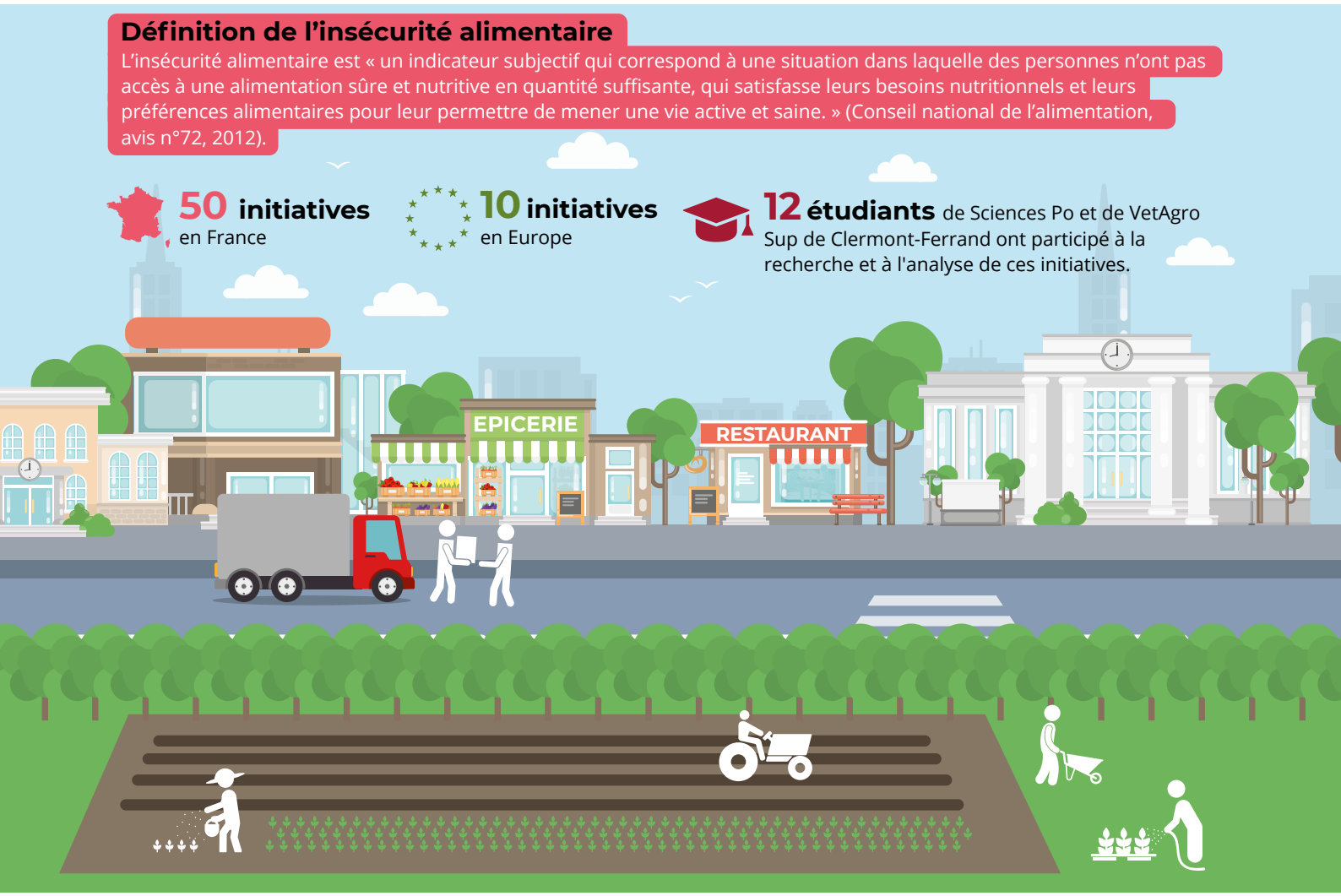

Qui ?

Portées par des acteurs de la distribution, de la production de services d'accompagnement ou d'appui, de la transformation, de la consommation et de la production agricole.

Quoi ?

Concernant des actions de différents maillons de la chaîne agro-alimentaire (consommation alimentaire, commercialisation, valorisation non alimentaire, production de services, production agricole).

Pourquoi ?

Produisant des externalités positives sociales, environnementales, pédagogiques et culturelles

Les caractéristiques de la « transition agricole et alimentaire » :

- La durabilité économique des initiatives
- L'ancrage territorial
- La lutte contre les mauvaises performances sociales, environnementales et culturelles des processus de production et de consommation
- L'interaction entre les initiatives locales et les mesures de politiques publiques

Sommaire

Synthèse p.4

Introduction et contexte p.7

ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION, DES TRAVAUX PRATIQUES GRANDEUR NATURE POUR UNE MISE À JOUR DES POLITIQUES PUBLIQUES p.8
- EDITORIAL
  - AUTEUR : Henri ROUILLÉ D'ORFEUIL

LES EGA, UN EXERCICE DE DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE AU NIVEAU NATIONAL p.11
- ENTRETIEN AVEC : Mathilde DOUILLET

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET/OU PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE, DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE...DE QUOI PARLE-T-ON ? p.13
- ARTICLE
- AUTEUR : Dominique PATUREL

ETATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION, ATELIER 12 : « LUTTER CONTRE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE » p.15

ANIMATION ET SYNTHÈSE

ATELIER 12 - LE MOT DU PRÉSIDENT : POUR UNE AIDE ALIMENTAIRE AU PLUS PRÈS DES SOUHAITS ET BESOINS DES PERSONNES p.16
- ARTICLE
- AUTEUR : François SOULAGE

L'ATELIER 12 DES ETATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION : PENSER LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE DANS SON ENSEMBLE..... p.18
- ARTICLE
- AUTEUR : Céline LEMMA

SYNTHÈSE DE L'ATELIER 12, PISTES D'ACTIONS PROPOSÉES POUR LE VOLET NATIONAL p.20
- ARTICLE
- AUTEUR : Gaëlle BLINO

TÉMOIGNAGES D'ACTEURS

FAUT-IL NOURRIR LES PAUVRES ? p.22
- ARTICLE
- AUTEURS : Jean-Claude BALBOT, Chloé MARIE, Mélanie THÉODORE

UNITERRES : QUAND L'AIDE ALIMENTAIRE SOUTIENT L'AGRICULTURE LOCALE p.24
- ARTICLE
- AUTEURS : Véronique BLANCHOT, Isabelle TECHOUEYRES

ET SI ON FAISAIT LE PARI DE LA SOLIDARITÉ DANS LES FILIÈRES AGRICOLES ? p.26
- ARTICLE
- AUTEUR : Dominique HAYS

VERS UN RÉSEAU D'ACHAT EN COMMUN (VRAC) : L'ACCÈS DE PRODUITS DE QUALITÉ POUR TOUS p.28
- ARTICLE
- AUTEUR : Boris TAVERNIER

INITIATIVES LOCALES DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE EN FRANCE ET EN EUROPE *p.30*

50 INITIATIVES D'ALIMENTATION SOLIDAIRE, ANALYSE ET INFOGRAPHIE DE L'ÉCHANTILLON p.31
- ARTICLE
- AUTEUR : Gaëlle BLINO

INFOGRAPHIE : 50 INITIATIVES EN FRANCE (OÙ, QUI, QUOI, POURQUOI ?) p.33

LE PROJET COLLECTIF, UNE AUTRE MANIÈRE DE TRAVAILLER AVEC LES ÉTUDIANTS p.37
- ARTICLE
- AUTEUR : Christine PIERS

LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE : QUELLES SOLUTIONS ? p.38
- ARTICLE
- AUTEURS : Fiona KINNIBURGH, Claire LATOUCHE, Anna VALDEBOUZE et Louise VÉRON

50 INITIATIVES DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE EN FRANCE p.41

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE EN EUROPE p.55
- ARTICLE
- AUTEURS : Alice ANTOINE, Gaëlle CHAILLET, Ilaria FRANCO, Angèle TASSE et Chloé ROUSSET

10 INITIATIVES DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE EN EUROPE p.57

Introduction et contexte

Editorial

ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION, DES TRAVAUX PRATIQUES GRANDEUR NATURE POUR UNE MISE À JOUR DES POLITIQUES PUBLIQUES

AUTEUR : Henri ROUILLÉ D'ORFEUIL
rouilledo@gmail.com
Membre de RESOLIS - Pilote du programme Alimentation Responsable et Durable,
Membre de l'Académie d'Agriculture de France

MOTS-CLEFS : *SYSTÈME ALIMENTAIRE, TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE, POLITIQUE PUBLIQUE, DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL, ALIMENTATION SOLIDAIRE, PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE, DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE, INCLUSION, PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL, ETATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION*

RESOLIS, voilà près de cinq ans, a commencé à s'intéresser aux questions agricoles. Bien vite, il est apparu que pour comprendre la dynamique de ces questions, il fallait appréhender l'agriculture comme le maillon d'une chaine agricole et alimentaire et, plus encore, comme une composante d'un grand **système alimentaire mondialisé**. Grand système en effet, puisque en son sein s'emploient **50% du travail humain**, s'émettent **30% des émissions de gaz à effet de serre**, se consomment **75% des eaux douces**, se gère l'essentiel des ressources naturelles utilisées par l'humanité et se créent et se distribuent **20% des richesses produites dans le monde**.

Il est apparu aussi que si le **système alimentaire, aujourd'hui mondialisé**, avait apporté aux consommateurs une **alimentation bon marché, facilement accessible,** pour qui dispose d'un pouvoir d'achat suffisant, et toxicologiquement sûr, au moins en général et à court terme, il présentait des performances sociales, environnementales et culturelles médiocres. Les économistes parlent **d'externalités négatives**. Autre grave problème, directement lié au processus de mondialisation, **la migration hors des territoires de la plus grande part des économies alimentaires autrefois locales** et l'envol des revenus produits par ces activités vers des paradis hors d'atteinte pour les administrations fiscales et le commun des mortels. Au fil de ces relocalisations, les territoires ont ainsi perdu leur principal moteur de développement. Ces constatations ne sont pas nouvelles, mais dans l'esprit des citoyens, des consommateurs, d'une bonne part, des chercheurs et maintenant des autorités publiques, ce qui était perçu comme négligeable devient majeur. Les alertes scientifiques se sont multipliées, la demande alimentaire se déplace et, au moins à la marge, **les politiques publiques évoluent**.

Forte de ces prises de conscience, RESOLIS a décidé de lancer un **Programme Alimentation responsable et durable (ARD)** et, selon son habitude, a engagé un repérage d'initiatives locales qui ont la volonté de répondre aux manquements et aux défaillances du système agricole et alimentaire conventionnel et dominant. Pour agir efficacement et braquer notre projecteur sur des initiatives susceptibles d'apporter des enseignements sur les nécessaires évolutions du système alimentaire conventionnel, il nous fallait d'abord caractériser cette ***« transition agricole et alimentaire »***. Pour ce faire, nous avons retenu trois caractères ou familles de caractères : un, la **durabilité économique des initiatives**, puisque, en effet, tous les acteurs des chaines de production et de consommation des aliments sont des acteurs privés ; deux, leur **ancrage territorial** ; trois, leur volonté de **lutter contre les mauvaises performances sociales, environnementales et culturelles des processus de production et de consommation**. Les initiatives locales, dotées de toutes ou de partie de ces trois qualités, vont pouvoir être retenues comme des **initiatives d'alimentation responsable et durable (IARD)**, et comme des initiatives de transition et de référence pour qui voudrait s'engager sur un des nombreux chemins de transition. La caractérisation des mesures de politiques publiques « pro-transition » suit la même logique. Nous les reconnaitrons comme des **mesures de politiques publiques d'alimentation responsable et durable (MESARD)** si elles appuient des IARD et/ou contribuent à rendre leur environnement favorable à leur émergence ou à leur développement.

Ce travail de repérage et de caractérisation des IARD et des MESARD, un travail qui est lourd, n'aurait pas grand intérêt si nous n'avions pas la conviction que le moteur et **la dynamique de la transition** se trouvent dans **l'interaction entre ces initiatives d'acteurs et ces mesures de politiques publiques**. La notion de ***« Projet alimentaire territorial » (PAT)*** est l'une des traductions opérationnelles et volontaristes de cette vision de la transition. Proposée en octobre 2014 par la Loi d'avenir sur l'agriculture, l'alimentation et la Forêt, la notion de PAT a été plébiscitée par les acteurs des systèmes alimentaires et par les collectivités territoriales. Dans de nombreux territoires, des acteurs de l'alimentation et des collectivités territoriales s'en sont saisis et ont construit des PAT. Grâce à nos premiers partenaires, les étudiants de masters issus de Sciences Po, de quelques universités et écoles d'agronomie, nous avons pu lancer des campagnes de repérage et de caractérisation d'IARD et de MESARD.

C'est avec cette vision de la transition et avec un échantillon de **350 IARD françaises** (et autant d'IARD étrangères) que nous avons pu aborder les « *États généraux de l'alimentation* » (EGA) en septembre 2017. Cette coïncidence s'est présentée devant nous fort à propos. En effet, notre objectif n'est pas de multiplier à l'infini des fiches IARD et/ou des fiches MESARD, mais de constituer un **socle d'expériences locales et pionnières** présentant autant d'histoires et de processus locaux de transition, et donc de preuves vivantes, permettant de valider l'idée qu'une « grande transition agricole et alimentaire » est possible, qu'elle existe déjà à l'échelle et à l'état embryonnaire et qu'elle ne demande qu'à grandir. Nos partenaires de l'Université de Costa Rica, qui ont repris cette méthode dite des « 100 IARD », ont pu dans leur pays passer directement de la phase de repérage, de caractérisation d'un échantillon de 100 initiatives à l'élaboration d'une « *Loi sur la sécurité et la transition alimentaire* ». D'autres partenaires, au Québec par exemple, suivent ce même chemin, qui va du très local vers des politiques publiques de caractère macro-géographique.

Dans l'atelier 2 des EGA, intitulé : ***« Développer les initiatives locales et créer des synergies »***, nous avons logiquement déposé deux propositions : la mise en place d'un ***« Système national d'observation de la transition »*** et la mise en chantier d'une ***« loi sur la Transition alimentaire et développement des territoires »***. Ces propositions ont été reprises dans la synthèse de cet atelier. Nous verrons ce qu'il en adviendra à court terme, mais quoiqu'il en soit, nous sommes convaincus que ces deux propositions et les débats auxquels elles ont donné lieu resteront des repères sur le long chemin de la transition agricole et alimentaire.

Nous avons pu participer également à l'atelier 12 « ***Lutter contre l'insécurité alimentaire, s'assurer que chacun puisse avoir accès à une alimentation suffisante et de qualité en France et dans le monde*** » et suivre ses travaux. Nous avons décidé de publier ce numéro spécial du Journal RESOLIS pour rendre compte de la dynamique de cet atelier et de la rencontre entre notre travail sur des initiatives locales pionnières concernant ce domaine de **l'alimentation solidaire** ou de la lutte contre la précarité alimentaire et le débat national qui a eu lieu au cours de l'atelier 12. Nous espérons que les résultats de ce débat aboutiront à des évolutions dans les stratégies des acteurs engagés dans ce domaine qui touche en France près de **9 millions de personnes**, dont 4,8 millions sont soutenues par différents dispositifs d'aide alimentaire, mais aussi à la réorientation des politiques publiques concernées. Pour notre part, nous sommes convaincus que ce moment d'interaction aura des effets à long terme.

Présidé par François Soulage, président du Collectif ALERTE, et accompagné par la **Direction générale de la Cohésion sociale** du Ministère des Solidarités et de la Santé, cet atelier a rassemblé les principaux acteurs qui ont pu apporter leurs expériences, compétences, idées et propositions. L'atelier, qui a eu sa première réunion le 5 octobre, s'est terminé le 15 novembre 2017. Il a abouti à un document de synthèse et de large consensus qui présente six grandes propositions.

Le traitement de la précarité alimentaire n'est pas un monde à part, un silo selon l'expression, qui sied bien à ce domaine. Il est lié au modèle économique de l'alimentation. L'alimentation est certes un droit universel, mais les acteurs de la production et de la consommation alimentaires sont des acteurs privés. Les aliments sont des biens privés. L'achat des aliments par les consommateurs permet de rémunérer tous les acteurs des chaines alimentaires pour leur travail et pour le financement des facteurs de production intervenant à tous les maillons de la chaine. Ce modèle, qui n'a guère d'alternative et qui est efficace dès lors que les consommateurs disposent d'un pouvoir d'achat suffisant, ce qui est dans notre pays le cas le plus général, pose problème aux 9 millions de consommateurs qui sont situés sous le seuil de pauvreté et qui faute de solvabilité suffisante sont exclus, au moins en partie, du jeu du marché.

Nous sommes donc sur des chiffres impressionnants. **L'aide alimentaire** doit se situer à la hauteur des enjeux quantitatifs pour l'approvisionnement et la distribution de l'aide alimentaire. En cela, elle s'inscrit bien dans le système alimentaire aujourd'hui mondialisé comme l'une de ses composantes, celle de la consommation de masse. Aux Etats-Unis, des *Food stamps*, des bons alimentaires, sont distribués à **43 millions de personnes** (chiffres de 2017). En Europe, il y a également 43 millions de personnes (EUROSTAT, 2015), qui sont considérées comme trop démunies pour se nourrir décemment. L'aide alimentaire européenne, autrefois liée à la politique agricole commune (PAC), fait maintenant partie des politiques sociales. Les milliards investis dans les dispositifs américains et européens sont la traduction de la solidarité publique. Ils sont très respectables comme le sont les politiques et les dispositifs mis en place pour atteindre les dizaines de millions de personnes en situation de précarité alimentaire. Mais, comme cela a pu être dit pour une autre grande politique, nous sommes face à un mammouth, que certains voudraient dépecer. Ce n'était pas l'intention des animateurs de l'atelier 12 qui ont pris la précaution de demander au gouvernement français de veiller au maintien de l'effort européen et à **la sauvegarde du Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD).**

RESOLIS, selon son habitude, a engagé en septembre 2014, avec deux groupes d'étudiants, l'un, de sciences Po et, l'autre, de VetAgro Sup de Clermont-Ferrand, un premier repérage d'initiatives locales dédiées à **la lutte contre la précarité alimentaire**. Avec les initiatives déjà repérées, un échantillon de 50 Initiatives a pu être constitué et analysé. Dans leur analyse, les groupes ont décidé de mettre en avant **le type et le niveau de participation des personnes en situation de précarité alimentaire** : participation financière, même modeste, participation

à la distribution, participation à la production agricole, participation à la gouvernance, voire, une fois la mauvaise passe dépassée, participation à la vie de l'association porteuse de l'action de lutte contre la ou les précarités. En septembre 2015, nous avons proposé à un nouveau groupe de Sciences Po de s'intéresser aux politiques d'autres pays européens et de la Commission européenne elle-même. Vous trouverez dans ce numéro quelques extraits de deux rapports d'étudiants et quelques présentations résumées d'initiatives locales caractérisées et analysées.

Ce sont ces éléments que nous avions avec nous au départ de l'atelier 12. Le parcours de l'atelier a confirmé et largement complété notre compréhension de ce qui permettrait d'accroitre la « qualité » d'une politique d'alimentation solidaire. Cette compréhension supérieure nous l'avons acquise **grâce à l'écoute de personnes passées par des situations de précarité**, ou toujours en galère, et de **porteurs d'actions qui ont su répondre aux réalités humaines, sociales, économiques et culturelles** des situations rencontrées.

Tout d'abord, les personnes doivent être respectées dans leur liberté de choisir ce qu'elles veulent manger, être respectées aussi dans l'exigence de **qualité nutritionnelle** qu'elles souhaitent avoir, dans leur refus du moindre signe de stigmatisation qui pourrait se manifester - « *Attention, nous avons la honte à fleur de peau* » -, respectées enfin dans leur volonté d'être considérées comme des consommateurs et des citoyens, comme les autres, parties prenantes de la **démocratie alimentaire** et de la démocratie tout court. Nous avons retrouvé toutes ces revendications dans le débat qui s'est engagé sur la manière de désigner les personnes qui ont affaire avec des actions d'aide alimentaire. A la question : « *Comment doit-on vous désigner ?* », une partenaire d'ATD Quart Monde nous a répondu : « *En tout cas, **nous ne voulons pas être considérés comme des bénéficiaires…** finalement, nous ne sommes rien d'autre que des consommateurs qui ont pour un temps besoin de solidarité* ». Faut-il vraiment que ces « consommateurs » soient reconnus, qu'ils soient contraints d'entrer dans des lieux ou des magasins particuliers, qu'ils aient à montrer des moyens de payements spécifiques ? A une question posée sur le traitement des multiples formes de précarité, dont l'origine principale et commune est la pauvreté, et sur l'idée de proposer un parcours d'aide sociale à partir de l'entrée « précarité alimentaire », qui est souvent le premier contact avec le monde de la solidarité publique ou privée, la réponse est venue emprunte d'une même logique : « *Pas de parcours écrits par d'autres. Nous avons tous des droits. Nous avons besoin de services et de professionnels de qualité. Nous avons besoin de pouvoir localiser ces services… Libre à chacun de les solliciter* ».

Deuxièmement, il faut réduire les échelles et **territorialiser les actions et les dispositifs de lutte contre la précarité**. Les questions **d'inclusion** se traiteront plus naturellement au sein d'un territoire à taille humaine, socialisé, gouverné, aménagé. Les relations avec des partenaires du système alimentaire local, la participation à des travaux agricoles, l'insertion dans une association… seront plus évidentes à l'échelle d'un territoire.

Troisièmement, dans ce domaine comme dans tous les autres, il y a besoin de créativité, d'innovations, d'expérimentations… Tout simplement parce que rien n'est parfait et parce que les contextes et les besoins évoluent. Dans ce domaine, où les innovations sociales et organisationnelles priment, nous avons besoin d'un **système d'observation et de capitalisation**. Nous avons besoin de favoriser les **échanges**, de créer des **synergies**, d'entreprendre. Tout cela s'organise et a besoin d'outils et de moyens.

Enfin, **la lutte contre la précarité alimentaire doit réintégrer le système alimentaire à toutes les échelles géographiques**, trouver sa place dans les plans nationaux, les schémas régionaux, les projets alimentaires territoriaux. Ses acteurs doivent pouvoir dialoguer avec les différents acteurs de ces plans, schémas, projets sans les compliquer et les alourdir par de nouvelles procédures et sans surimposer de nouvelles instances. L'action de lutte contre la précarité alimentaire est partenaire de plein droit des systèmes alimentaires, elle doit participer à la transition alimentaire.

Nous proposons dans ce numéro spécial du Journal RESOLIS une mise en perspective, qui pourra paraître bien prétentieuse, entre, d'un côté, le **repérage d'initiatives locales d'alimentation solidaire**, repérage mené par une petite association et des groupes d'étudiants, et, de l'autre côté, un **grand débat national**, souhaité par les plus hautes autorités de l'Etat et auquel étaient invités à participer les principaux acteurs de notre système agricole et alimentaire national. Nous saurons plus tard quel impact ont pu avoir les pionniers dans la transition, ce qui à court, moyen ou long terme adviendra, car cette perspective est nécessaire, mais aussi nous aurons une idée de l'influence que peut avoir un grand débat national sur des décisions de **changement de trajectoire d'une politique publique**, un grand débat, qui place côte à côte, mais plus souvent face à face, des grands acteurs dont les positions et les intérêts sont ou sont supposés être opposés.

Il n'est pas interdit d'espérer que des **acteurs pionniers et des responsables novateurs** pourront agir de concert pour que des évolutions nécessaires et souhaitables adviennent. C'est ce cocktail, qui, à une autre époque, dans un autre contexte et avec d'autres objectifs, a permis à Edgar Pisani de mener les grandes réformes du début des années 1960 qui ont mis à jour l'organisation agricole de notre Pays.

Entretien

LES EGA, UN EXERCICE DE DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE AU NIVEAU NATIONAL

ENTRETIEN AVEC : Mathilde Douillet
Responsable de programme - Alimentation durable
Fondation Daniel et Nina Carasso

MOTS-CLEFS : *SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES, TRANSITION, DÉBAT PUBLIC, PROCESSUS POLITIQUE*

La Fondation Daniel et Nina Carasso a participé à un/plusieurs ateliers et, donc, aux EGA (Etats Généraux de l'Alimentation), avez-vous l'impression d'avoir participé à un processus national « d'intelligence collective » équilibré, honnête, productif ?

MD : Avec mon collègue **Clément Cheissoux**, j'ai représenté la Fondation aux discussions sur la précarité alimentaire en France de **l'atelier 12 des EGA**. Les réunions ont rassemblé une cinquantaine d'acteurs, aussi bien représentants des pouvoirs publics, des associations, des syndicats, du monde de l'entreprise et des personnes en situation de précarité alimentaire. De notre point de vue, les réunions de cet atelier ont été très bien préparées et la **médiation** opérée par François Soulage, président de l'atelier 12, a été assez exemplaire, ce qui a permis aux discussions d'être franches et constructives. Ces quelques réunions n'ont évidemment pas suffi pour approfondir tous les enjeux liés à la précarité alimentaire en France, **sujet transverse** plus largement lié à la précarité économique et **aux disfonctionnements de nos systèmes** de production agricole et consommation alimentaire, ni pour réconcilier tous les points de vue divergents. Mais elles ont consolidé une communauté d'acteurs qui ont pu partager leurs visions **des défis à relever** et souhaitent ensemble contribuer à y répondre, au-delà des Etats Généraux. Collectivement, cet atelier a permis de proposer un certain nombre de recommandations pour les pouvoirs publics, qui nous l'espérons seront adoptées.

Il n'en reste pas moins que la réussite de ces Etats Généraux de l'alimentation dépendra des propositions qui conduiront à **des actions concrètes**, en particulier ce qui sortira du processus législatif, mais pas uniquement.

Par exemple, en ce qui concerne la Fondation, les échanges de l'atelier 12 ont nourri nos propres réflexions stratégiques. Ils ont confirmé notre intuition de l'importance de **l'approche territoriale** dans la transition vers **des systèmes plus durables**, et de la pertinence de faire évoluer les conceptions traditionnelles de l'aide alimentaire. Nous sommes particulièrement intéressés par les modèles d'accès à l'alimentation adossés à des modèles économiques pérennes, tels que ceux présentés par les acteurs de **l'économie sociale et solidaire**.

Vous avez soutenu certains de vos partenaires pour qu'ils puissent faire valoir leurs expériences et leurs propositions, la Fondation avait-elle des messages à porter ?

MD : Dès la campagne présidentielle, nous avons soutenu l'idée émise par Nicolas Hulot d'un **Grenelle de l'Alimentation.** Pour la Fondation, il est urgent **d'accélérer la transition** vers des **systèmes agricoles et alimentaires plus durables**, et d'inscrire dans un même cadre les enjeux de durabilité des filières alimentaires et d'accès à l'alimentation, afin notamment d'éviter un découplage malheureux et la consolidation d'un système alimentaire « à deux vitesses ». Organiser un grand débat public autour de ces sujets nous paraissait une manière intéressante à la fois d'entendre les **demandes des citoyens** français qui réclament de véritables changements de pratiques et de permettre aux acteurs français de travailler de concert à ce futur possible pour que chacun puisse accéder à une alimentation de qualité, produite dans le respect des limites des écosystèmes.

La Fondation ayant pour mission **d'identifier et de soutenir des initiatives** proposant des modèles plus durables, il était effectivement important pour nous que nos partenaires puissent participer aux débats des Etats Généraux et témoigner de leurs expériences. Nous pensons que l'étude d'initiatives concrètes déjà mises en œuvre en France oblige à dépasser les postures idéologiques. Elles démontrent en effet que **des alternatives sont possibles**, que les chemins de transition sont multiples et que chacun peut y participer.

Faut-il continuer à faire vivre les EGA ? Pensez-vous pouvoir y contribuer ?

MD : De notre point de vue, les EGA ne sont que **le début d'un processus politique**. Il est important que les discussions se poursuivent et qu'elles soient ouvertes non seulement aux professionnels du secteur, mais également à la société civile et aux citoyens.

Les EGA constituent un exercice de **démocratie alimentaire** au niveau national. La méthode peut être perfectible, mais elle marque un tournant dans la manière d'associer les parties prenantes, montrant combien l'alimentation peut être un laboratoire de la gouvernance. Nous voyons émerger dans l'atelier 12 mais également dans d'autres, le besoin d'organiser **une gouvernance pluri-acteurs** des systèmes alimentaires en France au niveau national mais également territorial.

Nous espérons qu'au-delà d'une nouvelle gouvernance, ces EGA inciteront également à une **mise en cohérence des moyens d'actions publics et privés** pour accélérer la transition vers des systèmes alimentaires créateurs d'emploi, préservant les écosystèmes, et permettant à chacun d'accéder à une alimentation saine et de qualité.

Etant le premier bailleur philanthropique sur les sujets agricoles et alimentaires en France, nous resterons donc attentifs à l'ambition des propositions et proactifs dans toutes les discussions, pour continuer à démontrer la possibilité d'alternatives ambitieuses en phase avec les attentes des citoyens.

Article

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET/OU PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE, DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE… DE QUOI PARLE-T-ON ?

AUTEUR : Dominique PATUREL
Chercheuse INRA Montpellier, UMR Innovation

RÉSUMÉ : ***« L'alimentation est un marqueur de la pauvreté qui met au jour des inégalités sociales invisibles. Deux concepts s'y côtoient, celui d'insécurité alimentaire (qui mobilise les professionnels de la santé et les experts des pays du Sud) et celui de précarité alimentaire (qui mobilise les acteurs de l'action sociale et les institutions publiques). Alors que les revendications citoyennes sont de plus en plus importantes, on peut noter un manque de prise en compte des enjeux démocratiques dans les dispositifs d'aide alimentaire en France. Dans ce contexte, la démocratie alimentaire apparait être un concept clef pour aller vers une alimentation pour et par tous et non plus simplement une aide alimentaire. »***

MOTS-CLEFS : *INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE, PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE, DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE, AIDE ALIMENTAIRE*

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

L'insécurité alimentaire se définit par opposition à la sécurité alimentaire.
Le concept de **sécurité alimentaire** s'impose à partir des années 1970 lorsqu'une succession de mauvaises récoltes ont pour conséquences la hausse très importante du prix des céréales à l'échelle mondiale. Cette hausse est également due au premier choc pétrolier, l'agriculture productiviste étant fortement liée aux énergies fossiles dans l'utilisation en particulier de ses intrants.
La première définition est adoptée en **1974** lors de **la Conférence mondiale de l'alimentation** dans le cadre de l'ONU ; à partir de cette définition qui va évoluer jusqu'à récemment, il s'agit que **tous les êtres humains aient une nourriture en quantité suffisante** ; s'y rajouteront l'enjeu de l'accès physique, économique et social, la disponibilité des produits alimentaires, la qualité sanitaire et la régularité. En 2012, la définition intègre celle de sécurité nutritionnelle. La sécurité alimentaire d'abord développée pour les pays dits du Sud, s'est imposée dans les pays du Nord, notamment à l'aune des problèmes de santé liés à l'alimentation.

Les travaux d'Amartya Sen (1981) vont montrer que la question n'est pas seulement de produire en quantité suffisante. **Les enjeux d'accès à l'alimentation** sont essentiels et nécessitent d'autres approches que les seules approches quantitatives. Pour autant, **les aspects écologiques et démocratiques** ont bien du mal à y être intégrés. **L'insécurité alimentaire est donc le miroir inversé de la sécurité alimentaire**. Cependant, les distinctions des modèles alimentaires de chaque pays, de chaque région, de chaque communauté ne rentrent pas facilement dans une telle définition.

Si ce concept **d'insécurité alimentaire** tend à s'imposer aujourd'hui à l'échelle de la planète, en France, il se confronte à celui de **précarité alimentaire** utilisé de façon majeure par les institutions publiques et les acteurs de l'action sociale. Ces deux entrées (insécurité et précarité) **ne sont pas utilisées par les mêmes communautés professionnelles** (chercheurs, techniciens publics ou ONG). L'insécurité va surtout être portée par les professionnels de santé, et les experts des pays du Sud ; la précarité est quant à elle, présente chez les professionnels de l'action sociale (y compris la politique de la ville).

COMMENT IDENTIFIER ET MESURER L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ?

La mesure de l'insécurité alimentaire est réalisée dans **les pays du Nord** à travers des indicateurs construits à partir de **la perception de la situation d'insécurité alimentaire** par l'individu. Par exemple, aux États-Unis, on utilise un score de dix-huit questions : le HFSSM (United States Household Food Security Module). Plus récent, **en France**, un indicateur d'insécurité alimentaire de la population a été utilisé pour la première fois à l'occasion de l'enquête INCA2 (Étude individuelle Nationale sur les Consommations Alimentaires) en 2006-2007, puis dans le cadre du Baromètre Santé-Nutrition en 2008. **Cet indicateur** simple est considéré comme une bonne estimation de l'insécurité alimentaire telle qu'elle est mesurée plus précisément à travers le HFSSM (Darmon et al., 2010). Il repose sur une question avec quatre modalités : «Parmi les

quatre situations suivantes, quelle est celle qui correspond le mieux à la situation actuelle de votre foyer ? :

- 1. Vous pouvez manger tous les aliments que vous souhaitez ;
- 2. Vous avez assez à manger mais pas tous les aliments que vous souhaiteriez ;
- 3. Il vous arrive parfois de ne pas avoir assez à manger ;
- 4. Il vous arrive souvent de ne pas avoir assez à manger. »

PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE, UNE APPROCHE FRANÇAISE

Le concept de **précarité alimentaire** est, quant à lui, issu de courants qui s'attachent à étudier **l'alimentation des personnes pauvres**, précaires, vulnérables ou encore défavorisées. Ce concept de précarité s'est imposé dans le paysage français à partir des travaux de Paugam (1991) et par une définition élaborée par le Conseil économique et social français, sous l'influence de Joseph Wresinski (1987), dont l'objectif était de lutter contre la pauvreté et aboutira au RMI : « *La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. [...]* » A partir de cette définition la précarité va se décliner dans différents champs et s'adjoindra un qualificatif à chaque fois qu'un sujet fera **l'objet d'un enjeu social** : la précarité économique, la précarité énergétique, la précarité alimentaire, etc. Concept franco-français, la précarité alimentaire rappelle que **le lien social est au cœur des processus d'exclusion**.

Dans la recherche entreprise par Fischler et Masson (2008), afin de comparer différents modèles alimentaires, il se trouve que pour le modèle français, le fait de **manger ensemble** est l'élément premier. Qualifier de précarité alimentaire, les situations où le fait de manger ensemble n'est pas possible ou difficile à mettre en œuvre correspond à ce processus socio-historique qui sous-tend les différentes politiques sociales mises en place depuis l'instauration du RMI. Pour autant que ce soit insécurité alimentaire ou précarité alimentaire, **les enjeux démocratiques (Paturel, Ramel, 2017) y sont absents** et c'est faire l'impasse sur l'évolution de la demande sociale : à savoir reprendre la main sur les conditions d'accès à l'alimentation en choisissant des modes de production plus respectueux des humains et de l'environnement.

VERS UNE DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE POUR TOUS

Le dispositif d'aide alimentaire contemporain est assez emblématique de **ce paradoxe** : d'un côté des opérateurs de l'aide alimentaire à qui l'État français a confié **le soin de nourrir une population qualifiée de pauvres**, de l'autre, la montée en force de **revendications citoyennes** de relocalisation d'une partie de la production agricole et alimentaire et d'une alimentation biologique. Une controverse essentielle se fait jour dans cette perspective de **démocratie alimentaire : accès à l'alimentation vs aide alimentaire**. En effet, la notion d'accès (Ndiaye, Paturel, 2016) est réfléchie en référence au système alimentaire (Malassis, 1994), à savoir l'ensemble des activités nécessaires pour que les êtres humains se nourrissent (production, transformation, distribution et consommation) ; le dispositif d'aide alimentaire, quant à lui, est pensé comme une filière devant absorber les surplus ou les invendus d'un système alimentaire productiviste. La conception en système alimentaire engage **une approche systémique de l'ensemble de activités** pour se nourrir et récuse le traitement séparé de celles-ci : l'aide alimentaire en est un des éléments mais il faut la reconnecter avec les autres éléments du système. En la reconnectant ainsi, l'enjeu démocratique réapparaît, notamment sur les questions de justice : quel mode d'accès (distribution, prix, choix...) ? Quel mode de production est soutenu par ce dispositif de politique publique ? Comment le travail social (professionnels et bénévoles), prescripteur de l'aide, intègre-t-il les enjeux contemporains de justice sociale ? Où et comment s'organisent les débats démocratiques, incluant tout le monde, sur l'évolution et la transformation de notre modèle alimentaire ?

BIBLIOGRAPHIE

Fischler, C., Masson, E. (2008) *Manger.Français, Européens, Américains face à l'alimentation*, Paris : Odile Jacob.

Malassis, L (1994) *Nourrir les hommes*, Paris : Flammarion

Ndiaye, P, Paturel,D (2016) Note pour le CASDAR AcceCible **http://inra.academia.edu/Dominique PATUREL**

Paturel, D, Ramel, M. (2017) Éthique du care et démocratie alimentaire : les enjeux du droit à une alimentation durable, in *Revue Française d'Éthique Appliquée*, n°4, p 49-60.

Sen, A (1990) *Poverty and Famines : An Essay on Entitlements and Deprivation*, Oxford : OUP

Wresinski, J. (1987) Grande pauvreté et précarité économique et sociale, *Rapport au Conseil Économique et Social,* 10 et 11 février 1987.

ETATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION, ATELIER 12 : « LUTTER CONTRE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE »

Article

ANIMATION ET SYNTHÈSE

ATELIER 12 - LE MOT DU PRÉSIDENT : POUR UNE AIDE ALIMENTAIRE AU PLUS PRÈS DES SOUHAITS ET BESOINS DES PERSONNES

AUTEUR : François SOULAGE,
Président de l'Atelier 12 des EGA
Président du Collectif ALERTE

RÉSUMÉ : *« La question de l'accès à une alimentation pour tous, de qualité et adaptée aux personnes regroupe plusieurs enjeux. Il s'agit de mieux repérer les personnes en situation de précarité alimentaire, de mieux connaître leurs besoins et de pouvoir y répondre avec des produits alimentaires adaptés. Il s'agit surtout de placer la personne au cœur des dispositifs pour tendre vers une plus grande autonomie. Pour cela une coopération à un niveau régional de tous les acteurs concernés est nécessaire, et pourra se formaliser au sein des comités régionaux de l'alimentation. »*

MOTS-CLEFS : *INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE, AIDE ALIMENTAIRE, PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE, ALIMENTATION RESPONSABLE ET DURABLE, FEAD, ETATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION*

Les états généraux de l'alimentation ont été un moment particulièrement important dans la recherche de solutions pour fournir une alimentation pour tous, durable, qui permettent à l'ensemble des acteurs de la filière agroalimentaire de pouvoir disposer de revenus suffisants. Beaucoup d'ateliers ont porté sur des questions propres au devenir de l'agriculture, aux relations entre le monde de l'agriculture, l'industrie agro-alimentaire et les distributeurs. L'atelier 12, que je présidais, était un peu en décalage, puisque son objet, résumé dans le titre, était « **lutter contre l'insécurité alimentaire, s'assurer que chacun puisse avoir accès à une alimentation suffisante et de qualité** ». Nous n'étions plus dans la question de la répartition de la valeur créée entre les acteurs mais dans une question plus fondamentale, à savoir si toutes les personnes pouvaient profiter de ces biens créés.

Nous savons que ce n'est pas le cas pour des raisons très diverses qui tiennent essentiellement aux ressources disponibles par les acheteurs, mais aussi dans quelques cas, du fait du prix des produits pour obtenir une alimentation plus équilibrée. C'est d'ailleurs la question que posent les acteurs de l'aide alimentaire, qui souhaitent disposer de produits de qualité et non de ceux qui n'ont pas été, ou ne pourront pas être vendus pour des questions de qualité, ou de dates limites de consommation.

A côté des questions essentielles pour l'ensemble des acteurs économiques, le sort des consommateurs a été abordé dans plusieurs ateliers, mais souvent cela a été fait de manière accessoire comme si le consommateur, c'est-à-dire chacun d'entre nous, était un objet et non un sujet. Et dans cette attention au consommateur, la situation des personnes en précarité alimentaire a difficilement trouvé sa place. C'est pourquoi cet atelier était essentiel. Il faut remercier la **Direction Générale de la Cohésion Sociale** pour avoir obtenu que cette question de **l'accès à l'alimentation pour tous** fasse partie des préoccupations que le gouvernement doit porter parmi les conclusions de ces Etats Généraux.

Dans l'atelier 12, consacré spécifiquement à cet aspect particulier de l'alimentation, nous avons tenté de **placer la personne au premier rang**. Cela n'est pas évident tant les situations personnelles peuvent être extrêmement variables.

Nous avions également une contrainte politique forte : celle de ne pas remettre en cause ce qui existe déjà et qui demeure institutionnellement fragile, en particulier le fonds européen d'aide aux plus démunis, le **FEAD**, qui permet grâce à des ressources européennes de fournir plus du tiers des ressources mises à la disposition des réseaux agréés pour recevoir ces financements européens. Or nous savons que, dans la préparation du budget européen pour les années 2020-2024, il pourrait y avoir une forte réduction des sommes affectées aux fonds structurels, parmi lesquels le FEAD. L'atelier, de manière unanime, demande au gouvernement français d'user de toute son influence pour que **ce fonds européen demeure au niveau** où il est à l'heure actuelle. Il n'y a là-dessus aucune ambiguïté. Mais nous avons constaté aussi, par des témoignages multiples venant de l'intérieur même des associations, combien l'aide alimentaire, dans sa forme distributive, ne peut pas être la seule solution offerte aux personnes qui ne disposent pas de moyens

financiers suffisants pour faire face à leurs dépenses alimentaires.

Par ailleurs, beaucoup de personnes ne connaissent pas les dispositifs existants, n'ayant pas recours pour diverses raisons, en particulier parce qu'elles craignent une **stigmatisation** ou parce qu'elles ne veulent pas être repérées, voire cataloguées, comme des personnes dans le besoin.

Nous avions une autre contrainte, qui était d'accepter que l'aide alimentaire distributive ne soit pas la seule option possible pour répondre à ces besoins élémentaires et disposer chaque jour d'une alimentation suffisante. Nous savions, en préparant l'atelier, qu'il existe déjà, dans notre pays, de nombreuses initiatives qui ont certes parmi leurs objectifs de fournir une aide à l'alimentation, mais dont l'action s'inscrit plus clairement et directement dans un parcours permettant aux personnes concernées d'acquérir une plus grande **autonomie dans leur vie personnelle**. Nous savions enfin, que ces initiatives étaient peu connues, peu soutenues, entretenaient quelquefois des relations difficiles avec les structures d'aide alimentaire liées au FEAD, du fait des contraintes imposées par celui-ci, en particulier celles permettant d'obtenir l'habilitation et par là de pouvoir bénéficier, indirectement du FEAD.

Nous souhaitons qu'il soit possible à partir d'un repérage plus précis des **besoins des personnes accueillies** et des associations de soutien alimentaire, de mieux répondre à des besoins de la population qui apparaissent de plus en plus importants. Ce sera l'un des résultats recherchés d'une coordination régionale.

Nous avons mis en évidence deux ruptures importantes dans la chaine de responsabilité. D'une part, les associations connaissent mal, ou tiennent trop peu compte des besoins des personnes, ce qui conduit à une alimentation de qualité trop souvent médiocre, ou inadaptée. D'autre part, les structures qui alimentent les associations ont du mal à répondre aux demandes des associations distributrices car elles n'ont pas toujours les produits adaptés.

C'est autour des moyens de résorber ces ruptures que j'ai voulu orienter les débats. **Replacer les personnes concernées au cœur des dispositifs d'accès à l'alimentation** était une dynamique nécessaire selon l'atelier 12 pour dépasser ce blocage. Il a fallu pour cela vaincre les réticences de ceux qui auraient pu, bien malgré nous, se sentir attaqués dans leurs pratiques, faire admettre à tous les acteurs présents, dont beaucoup pouvaient ne pas sentir concernés, qu'il s'agissait d'un **enjeu de cohésion sociale**, et à ce titre concernant **tous les acteurs de la filière**. C'est pourquoi, l'un des premiers enjeux de notre atelier a été d'examiner les moyens de mieux adapter l'offre de produits alimentaires au-delà de ce que peuvent fournir les systèmes actuels d'aide alimentaire distributive.

Je pense que nous avons réussi, car si nous voulons que toutes les structures d'accompagnement des personnes puissent fonctionner normalement, agriculteurs, transformateurs et distributeurs doivent accepter des changements de pratiques, tant au niveau national qu'international.

Avant même d'examiner les différentes formes que peut prendre, ou que pourrait prendre l'aide alimentaire, nous avons noté que le **repérage, l'identification et le suivi des personnes** qui avaient besoin de cette aide n'étaient guère satisfaisants. D'une part trop de personnes hésitent à avoir recours à un dispositif actuel. Les témoignages des personnes accueillies allaient tout à fait dans ce sens. Ils exprimaient la très grande difficulté qu'il y avait à affronter le regard des autres, et quelquefois des paroles peu agréables des bénévoles. D'autre part, il n'est pas simple pour des personnes qui ne disposent pas des outils de communication modernes ou qui ne suivent pas l'actualité, de savoir où trouver des lieux pour leur venir en aide, quelles sont **les démarches à suivre**. En particulier elles pensent souvent qu'elles ne peuvent avoir accès à ces lieux de distribution ou de soutien qu'avec une prescription de travailleur social, ce qui a été **fermement démenti** par l'ensemble des responsables d'associations et fédérations présent dans l'atelier. Il n'empêche qu'au vu des expériences d'autres personnes de l'atelier, cette question de la prescription demeure à l'évidence une pratique discriminatoire.

Il nous est apparu absolument nécessaire qu'existe une coopération au niveau régional, déclinée ensuite dans les territoires, afin que tous les acteurs directement ou indirectement concernés par l'aide alimentaire et les structures d'aide et accompagnement puissent se retrouver, mieux articuler leurs actions, mutualiser leurs moyens, et se répartir sur le territoire afin d'éviter l'existence de déserts alimentaires. Les **comités régionaux de l'alimentation** pourraient dans ce cadre servir de support à cette coordination régionale, ceci afin d'éviter de créer de nouvelles instances, compliquant encore la gestion de cette difficile question.
A l'issue des travaux, nous sommes convaincus que, même encore très minoritaires, les formes nouvelles, telles que les **épiceries sociales ou solidaires**, les ateliers de cuisine, les **jardins partagés**, les **structures d'achats en commun,** les **chantiers agricoles d'insertion**, sont plus que jamais des formules à soutenir fortement.
Nous sommes également convaincus que les formes plus traditionnelles d'aide alimentaire qui soutiennent actuellement l'immense majorité des personnes, ont la volonté de développer, si les moyens leur sont donnés, **un accompagnement plus personnalisé** des personnes qu'elles accueillent afin de leur permettre une **plus grande autonomie**.

Article

ANIMATION ET SYNTHÈSE

L'ATELIER 12 DES ETATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION : PENSER LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE DANS SON ENSEMBLE

AUTEUR : Céline LEMMA
Chargée de mission aide alimentaire
Direction Générale de la Cohésion Sociale

RÉSUMÉ : *« L'atelier 12 a été l'occasion pour ses participants (agriculteurs, distributeurs, chercheurs, associations, collectivités locales et autres acteurs concernés par les questions d'accès à l'alimentation) de réfléchir aux moyens de répondre de façon plus adaptée, plus globale et plus cohérente au phénomène croissant d'insécurité alimentaire. Plusieurs pistes d'actions ont été retenues : définir une stratégie interministérielle de lutte contre la précarité alimentaire, favoriser le développement des formes d'accès à l'alimentation pour tous adaptées aux ressources et aux besoins propres à chaque territoire, identifier et capitaliser les bonnes pratiques et faire évoluer le corpus normatif. »*

MOTS-CLEFS : *INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE, ETATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION, PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE, AIDE ALIMENTAIRE, SYSTÈMES ALIMENTAIRES*

En France, on estime que **8 millions** de personnes sont en situation d'**insécurité alimentaire**, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins et leurs préférences. Or l'accès à une alimentation dans des conditions dignes est non seulement **un objectif de santé publique**, mais c'est aussi **un enjeu de cohésion sociale** tant l'alimentation touche à l'identité, à la citoyenneté et au lien social entre les gens.

C'est pourquoi le gouvernement a décidé que les **Etats généraux de l'alimentation** devaient traiter de cette question majeure pour notre société, au travers de **l'atelier 12 « Lutter contre l'insécurité alimentaire, s'assurer que chacun puisse avoir accès à une alimentation suffisante et de qualité en France et dans le monde »**.

L'essentiel des travaux a porté sur la situation **en France**, mais en accord avec le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, une partie des débats a été consacrée à l'insécurité alimentaire dans **le monde**. C'était en effet l'occasion de **comparer les approches** sur le sujet et de déterminer les engagements des **acteurs français à l'étranger**.

Pour ce qui concerne la France, le **principal dispositif** de lutte contre l'insécurité alimentaire aujourd'hui soutenu par les acteurs publics est **l'aide alimentaire**, au travers des subventions, d'un système d'habilitation et de la gestion des dons dans le cadre de la loi anti-gaspillage. Cette aide est assurée principalement par **les associations et les centres communaux et intercommunaux d'action sociale** via des centres de distribution, la distribution de repas ou les épiceries sociales. Elle compte chaque année plus d'inscrits. Ils étaient **4,8 millions en 2015**, dont **1/3 d'enfants de moins de 15 ans**.

Mais l'aide alimentaire n'atteint pas toutes les personnes en situation de précarité alimentaire. D'abord, **les dispositifs existants commencent à être saturés**. Ensuite, ils ne couvrent pas l'ensemble des territoires et sont parfois inaccessibles pour les personnes ayant un problème de mobilité (territoires ruraux, familles à l'hôtel ou séniors par exemple). Et enfin, certains n'y ont pas recours, par méconnaissance ou par refus (non adhésion au système ou sentiment de honte).
Par ailleurs, **de nombreuses initiatives citoyennes et associatives**, soutenues par des acteurs publics et privés, dont les fondations, visent à développer de nouvelles modalités d'accès dignes à l'alimentation.
Aussi, il est apparu que la réflexion menée lors de l'atelier 12 devait **considérer dans son ensemble la question de l'accès à l'alimentation**.

Cet atelier était présidé par **François Soulage**, président du Collectif ALERTE. Il a réuni **une cinquantaine de participants** issus d'horizons très divers et contribuant à la politique de l'alimentation : agriculteurs, distributeurs, industriels, chercheurs, associations, collectivités locales, syndicats, acteurs institutionnels et personnes concernées par l'insécurité alimentaire.

Afin de valoriser au mieux la richesse apportée par les participants et d'élaborer en peu de temps des solutions opérationnelles, il a été proposé de travailler trois thèmes précis :

- Quelle **animation territoriale** pour assurer à tous l'accès à une alimentation suffisante et de qualité ?
- Comment faire évoluer **l'approvisionnement et le fonctionnement des structures distributrices** pour mieux répondre aux besoins en denrées des personnes qui y ont recours ?
- Comment aller vers des **dispositifs alimentaires renouvelés** favorisant l'émancipation des personnes ?

Chaque réunion a fait l'objet **de fiches questions/réponses** qui devaient être complétées en amont, à la fois pour que les participants puissent préparer leur argumentation mais également pour enrichir les débats le jour j en partant d'une réflexion déjà nourrie. L'atelier 12 s'est également appuyé sur la **plate-forme de consultation publique** et les propositions des citoyens.

Dès la première réunion sur le national, le changement de paradigme s'est imposé : l'objectif est bien **de permettre à tous d'accéder à l'alimentation**, l'aide alimentaire étant un moyen essentiel mais non suffisant. Cette nouvelle approche a permis **de réfléchir sur les systèmes alimentaires à favoriser**, en prenant en compte quatre composantes : production, transformation, distribution, consommation.

Lors des différentes réunions de l'atelier, plusieurs éléments de solutions transverses et fondateurs ont émergé : **(re) placer les personnes concernées par la précarité alimentaire au cœur des dispositifs, favoriser la coopération de l'ensemble des acteurs** de l'alimentation, appréhender l'alimentation dans **toutes ses dimensions** - nutritionnelles, sociales, culturelles, identitaires -, assurer **la coexistence de l'aide alimentaire** et d'autres formes d'accès à l'alimentation dans toute **la diversité des territoires**, identifier et **valoriser les dynamiques** qui existent déjà.

Sur cette base, et grâce à l'intelligence collective, il a été possible de définir des pistes d'actions pour lutter contre la précarité alimentaire qui semblent à la fois concrètes et pragmatiques.

La première - **définir une stratégie interministérielle de lutte contre la précarité alimentaire** - a pour objectif d'améliorer la prise en compte de la précarité alimentaire au sein des politiques publiques (alimentation, santé, solidarités…), tout en définissant **un cadre d'actions commun** pour agir en cohérence. Le travail interministériel préexistait aux Etats Généraux de l'Alimentation mais une nouvelle feuille de route permettra de **clarifier les rôles des différents acteurs**, d'assurer une meilleure synergie dans l'action, de s'accorder sur les objectifs et les outils à mobiliser, et de se donner les moyens d'évaluer l'action collective. Cette stratégie est connexe aux actions de lutte contre la pauvreté mises en œuvre par **le gouvernement avec les collectivités territoriales**.

La seconde action vise à permettre **le développement des formes d'accès à l'alimentation** pour tous qui soient adaptées aux ressources et aux besoins propres à chaque territoire. Ceci passe par **la création d'un système de gouvernance** et par l'utilisation d'outils ad hoc pour soutenir les acteurs qui mettent en place des systèmes alimentaires incluant la question de la précarité alimentaire. Là encore, il s'agit de **permettre à toutes les parties prenantes** (consommateurs, acteurs économiques, associatifs et institutionnels) **de définir ensemble un cap** et les modalités pour l'atteindre, de sortir des logiques de silos et créer des synergies.

Ces deux axes sont complétés par **un dispositif d'identification et de capitalisation des bonnes pratiques et par l'évolution du corpus normatif**.
En effet, il paraît essentiel de pouvoir identifier et partager les pratiques considérées comme efficaces, pour assurer à la fois une certaine cohérence d'action sur tous les territoires mais également **valoriser ce qui « fonctionne »**. Il est souhaitable qu'un tel dispositif soit évalué régulièrement en tenant compte des réalités de terrain et des besoins des personnes.
L'évolution du corpus normatif est la traduction dans les textes de ces mesures. L'atelier 12 a notamment **préconisé l'inscription dans le code de l'action sociale et des familles de la lutte contre la précarité alimentaire** comme volet de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Cela permet de reconnaître que l'accès à l'alimentation dépasse la question de la couverture des besoins nutritionnels, et que **l'action publique menée doit être multisectorielle**.

Compte tenu des enjeux opérationnels des Etats Généraux de l'Alimentation, tous les sujets n'ont pas été traités et notamment la question relative à la politique européenne en matière d'alimentation pour tous. Néanmoins, les participants de l'atelier 12 ont rappelé **l'importance du Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD)** et la nécessité de sa prorogation et de son enrichissement au-delà de sa programmation actuelle.
Pour la direction générale de la cohésion sociale (DGCS), les Etats Généraux de l'Alimentation ont permis de **réunir des acteurs impliqués et des experts** afin de dresser les objectifs et **la feuille de route** de la lutte contre la précarité alimentaire dans le cadre **du projet plus global de la lutte contre l'exclusion**. Et il a été très intéressant de constater que ce sujet est très mobilisateur et que les projets foisonnent. Il nous revient collectivement de mettre en œuvre désormais les propositions de l'atelier 12.

Article

ANIMATION ET SYNTHÈSE

SYNTHÈSE DE L'ATELIER 12, PISTES D'ACTIONS PROPOSÉES POUR LE VOLET NATIONAL

AUTEUR : Gaëlle BLINO
Chargée de mission alimentation RESOLIS

MOTS-CLEFS : *PISTES D'ACTIONS, STRATÉGIE INTERMINISTÉRIELLE, DISPOSITIF D'OBSERVATION, SYSTÈMES TERRITORIALISÉS, RESTAURATION COLLECTIVE*

Dans le cadre de l'atelier 12, lutter contre l'insécurité alimentaire en France et dans le monde, cinq réunions se sont déroulées entre le 5 octobre et le 15 novembre 2017, elles ont été nourries par les réflexions et les échanges qui ont eu lieu entre une cinquantaine de participants issus du monde agricole, associatif, institutionnel ou de la recherche. Nous présentons ici une synthèse des **6 pistes d'actions principales** pour le volet national, fruit de ce travail en commun, que le président François Soulage et l'équipe de l'atelier 12 ont soumis au président de la République. Le but de cette synthèse est d'intégrer les conclusions des états généraux de l'alimentation (EGA) et, nous l'espérons, d'influencer les futures décisions politiques faisant suite aux EGA.

La première piste d'action nécessite de repenser l'approche de la précarité alimentaire pour l'insérer dans un parcours plus global. Les échanges de l'atelier 12 nous amènent à arrêter de penser en silo, pour privilégier une approche politique transversale qui prendrait en compte les dimensions agricole, alimentaire et sociale. Cette stratégie passera par la mise à disposition d'outils concrets pour plus de concertation et de reconnaissance des dispositifs par les différents acteurs de terrain. Elle se déclinera aussi à travers une meilleure intégration de la lutte contre la précarité alimentaire dans les programmes nationaux tels que le programme national pour l'alimentation (PNA), et le programme national nutrition santé (PNNS). Cela implique donc **la mise en place d'une stratégie interministérielle de lutte contre la précarité alimentaire.**

La deuxième piste propose **le déploiement et le renforcement des systèmes territorialisés qui participent à la lutte contre la précarité alimentaire**. La mise en place « d'un système de gouvernance territorial », décliné à différentes échelles, et inséré dans des dispositifs déjà existants pourra faire valoir une vision d'accès durable et digne de l'alimentation pour tous. Cette démarche territoriale devrait inciter les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire à participer aux projets alimentaires territoriaux (PAT), qui sont appelés à se multiplier.

Troisièmement, Il est proposé la construction d'un **« dispositif d'observation, de caractérisation et de valorisation de bonnes pratiques »**. Dans le domaine de la lutte contre la précarité, comme dans d'autres domaines, la transition doit reposer sur les acteurs locaux pionniers qui ouvrent des voies nouvelles. Il est donc important de se donner les moyens de repérer ces acteurs et leurs initiatives et de les valoriser. L'atelier 12 a mis en évidence l'importance du partage d'informations, de concertation entre les différents acteurs d'un territoire et de la formation des accompagnants (professionnels ou bénévoles). Ces dimensions doivent être prises en compte pour assurer à la fois un meilleur fonctionnement mais aussi une meilleure appropriation des dispositifs par les bénéficiaires.

Il s'avère également nécessaire de **faire évoluer le corpus normatif** afin que ce dernier prenne en compte la notion « de lutte contre la précarité alimentaire » à travers des modes d'accès durables et des dispositifs d'aide alimentaire plus engagés dans l'accessibilité de tous « à une alimentation suffisante, saine et durable ».

Si les financements européens ont été peu abordés lors de cet atelier, les acteurs se sont unanimement mis d'accord pour demander **le maintien du fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD)** en rajoutant la possibilité de financer des dispositifs d'aide alimentaire non-gratuits. Il reste essentiel pour financer les dispositifs de lutte contre la précarité alimentaire avec un financement de plus de 3,8 milliards d'euros alloué pour la période 2014-2020.

Enfin, la dernière proposition **reprend les conclusions du chantier 1**, qui a pris fin le 11 octobre, et souligne l'importance de la prise en compte globale des décisions annoncées par le président de la République. Si tous les

acteurs de l'atelier 12 saluent la volonté d'encadrer le seuil de revente à perte et les promotions, il est demandé qu'**une évaluation des impacts** soit mise en place pour avoir une visibilité sur les types de produits touchés par cette réévaluation des prix. Il convient en effet que celle-ci se répercute directement sur le pouvoir d'achat des plus démunis. En effet, des mesures compensatoires pourraient être nécessaires afin de pallier cette nouvelle difficulté d'accès à des produits sains et en quantité suffisante.

Enfin, l'atelier s'est entendu sur le besoin de remédier aux inégalités d'accès des élèves et étudiants dans **la restauration collective**, grâce à des moyens financiers autant qu'à une offre alimentaire complémentaire.

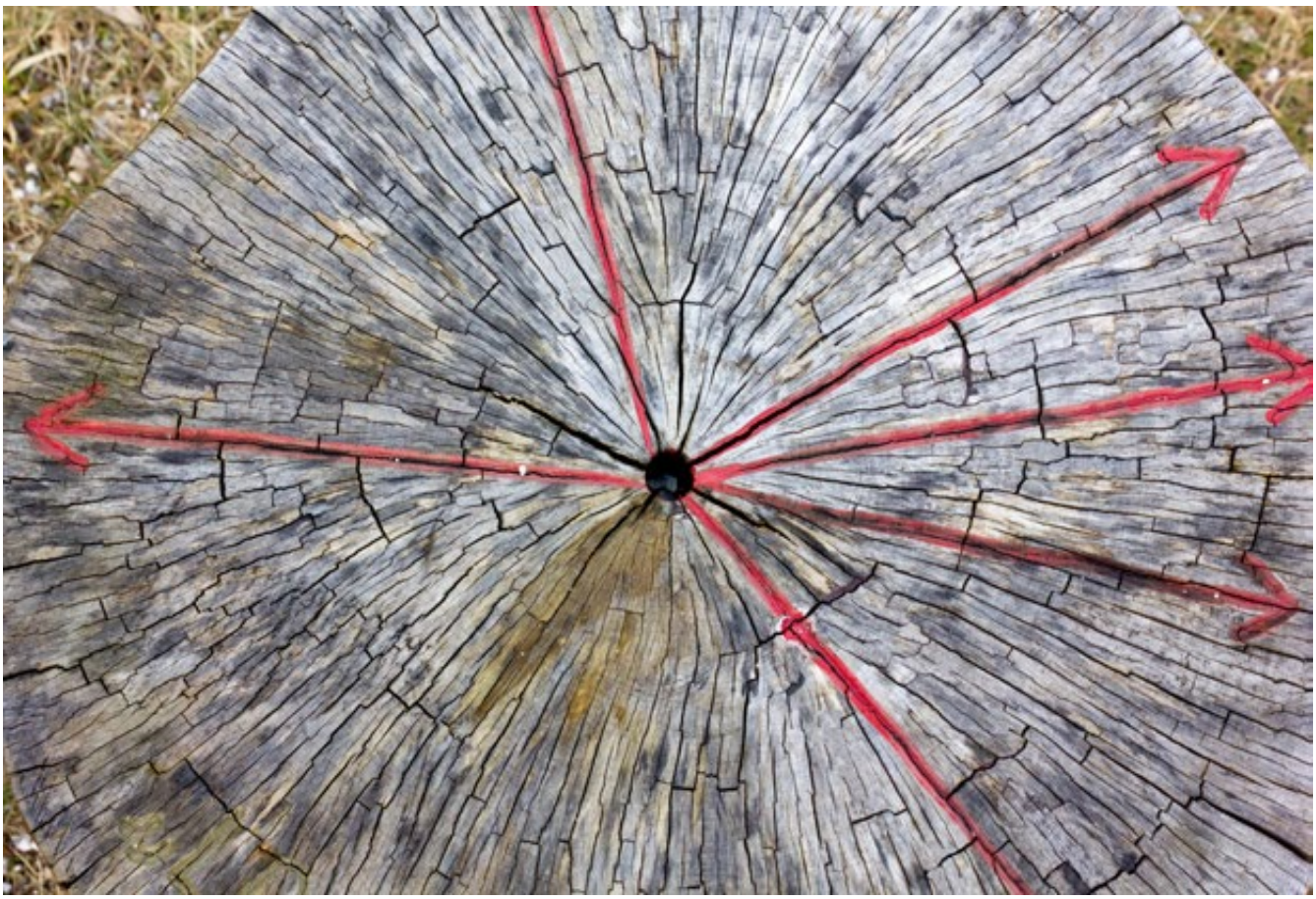

Article

TÉMOIGNAGES D'ACTEURS

FAUT-IL NOURRIR LES PAUVRES ?

AUTEURS : Jean-Claude BALBOT, administrateur de Réseau CIVAM
Chloé MARIE (chloe.marie@civam.org), coordinatrice Agriculture, Alimentation et Territoires et Communication
Mélanie THÉODORE, coordinatrice accueil et échanges en milieu rural
Réseau CIVAM (http://www.civam.org/)

MOTS-CLEFS : *ALIMENTATION DURABLE, CIRCUIT COURT, AIDE ALIMENTAIRE, SYSTÈME AGRICOLE ET ALIMENTAIRE, ACCECIBLE, ACCÈS À L'ALIMENTATION*

L'accès à une alimentation de qualité et durable pour tous et en particulier pour les personnes les plus démunies représente un enjeu agricole et sociétal. La loi d'avenir du 13 octobre 2014 rappelle l'ambition de la politique nationale de l'alimentation de faciliter l'accès de tous à une alimentation sûre, diversifiée, en quantité suffisante, de bonne qualité gustative et nutritionnelle, produite dans des conditions durables. La question alimentaire émerge ainsi progressivement comme une question politique dans laquelle les acteurs agricoles ont un rôle à jouer. C'est pourquoi le Réseau CIVAM[1] a débuté fin 2015 un chantier visant à construire des solutions pour favoriser l'accès à une alimentation durable et de qualité pour tous.

UN SYSTÈME AGRICOLE ET ALIMENTAIRE À DEUX VITESSES

Les **13 000 paysans et ruraux adhérents au Réseau CIVAM** travaillent depuis plusieurs dizaines d'années à la construction d'une **agriculture économe et autonome** dont la durabilité peut être évaluée au regard d'indicateurs environnementaux, économiques et sociaux.

Au-delà de la ferme, nombreux sont ceux qui ont choisi de construire **des circuits de commercialisation alternatifs** - en vente directe ou en circuits courts - pour reconnecter l'agriculture avec la société et se réapproprier la valeur ajoutée.

Ces travaux ont conduit les paysans à s'interroger plus précisément sur les modalités d'accès à l'alimentation des citoyens. Or, force est de constater que si un nombre croissant de personnes ont recours à des circuits de distribution leur permettant d'accéder à **une alimentation durable et de qualité**, toute une frange de la population, **souvent les plus précaires**, en est quasiment **exclue**.

Et alors que l'industrialisation de l'agriculture a permis de proposer des produits en quantité et en diversité suffisantes pour qui a les moyens financiers de s'approvisionner, près de 15 millions de personnes ont, pour des raisons économiques, géographiques ou sociales, une alimentation contrainte et près de 8 millions de personnes n'ont d'autres solutions que de s'approvisionner via l'aide alimentaire au moins une fois dans l'année.

NOURRIR DURABLEMENT TOUT LE MONDE ?

L'aide alimentaire est souvent considérée comme une réponse aux problèmes d'accès à l'alimentation. Elle apparait cependant **de plus en plus controversée**.

Inscrite dans la politique agricole commune jusqu'en 2008, **l'aide alimentaire est constitutive d'un système agricole productiviste** et contribue à écouler les surplus de l'agro-industrie (près de 95% des produits fournis par l'aide alimentaire sont issus de l'agro-industrie). Si pour certains syndicats agricoles, l'aide alimentaire est une activité agricole qu'il faut préserver, force est de constater que cette aide ne remplit pas les objectifs d'un droit à l'alimentation pour tous.
Ainsi, de nombreuses associations observent **les limites de ce système** de redistribution alimentaire. Selon ATD Quart Monde, des tensions très fortes se cristallisent autour des dispositifs d'aide alimentaire, tant **autour de la qualité et de la diversité des produits** proposés que par l'aspect **stigmatisant du don alimentaire**.

1. Les Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM) sont des groupes d'agriculteurs et de ruraux qui, par l'information, l'échange et la dynamique collective, innovent sur les territoires. Ils développent des initiatives, testent de nouvelles pratiques (campagnes vivantes, systèmes de production autonomes et économes, échanges en milieu rural, création et maintien de l'activité agricole et rurale).

Face à l'institutionnalisation de ce qui devait être une aide d'urgence, et à l'insatisfaction sur la qualité et l'organisation des distributions, la question à laquelle se sont attelés les paysans du Réseau CIVAM est la suivante : ***pourquoi le système agricole et alimentaire ne parvient-il pas à nourrir durablement tout le monde ?***

DE L'AIDE ALIMENTAIRE À L'ACCÈS À L'ALIMENTATION

Pour répondre à ces questions, les adhérents du réseau CIVAM ont **lancé depuis 2015 un projet de recherche-action intitulé ACCECIBLE**. Soutenu par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation pour une durée de trois ans, ce projet réunit **18 partenaires** dans les secteurs du développement agricole, de l'action sociale, de la recherche et de l'enseignement. Il est construit autour de trois actions : **l'analyse des initiatives existantes, l'expérimentation** sur cinq terrains locaux et **la diffusion des connaissances** notamment à travers la conception de formations à destination des futurs agriculteurs et travailleurs sociaux.

A travers ce projet, il ne s'agit plus de construire les moyens de réformer l'aide alimentaire dans l'objectif de bâtir une politique à destination des personnes en situation de précarité mais bien de penser la **construction d'un système alimentaire** qui puisse permettre à tous d'**accéder à une alimentation de qualité et durable**. Cela suppose notamment de construire collectivement des critères d'évaluation d'un système d'alimentation durable pour tous.

Plus généralement, parler **d'accès à une alimentation durable et de qualité pour tous** est une façon pour le réseau CIVAM de remettre l'agriculture dans l'économie générale. La « modernisation » de l'agriculture a conduit à éloigner les agriculteurs des consommateurs et à précariser une frange de la population, parmi laquelle les agriculteurs eux-mêmes.

Si l'on constate l'explosion d'initiatives relatives à la lutte contre la précarité alimentaire, peu arrivent à sortir d'un **système assistanciel**. De même **une réflexion de fond** sur les conditions de la production agricole et le système agricole alimentaire est **absente des dispositifs**.

Pour répondre à ces enjeux, l'objectif du projet est de **remettre les paysans et les destinataires** des dispositifs d'aide **au centre des décisions** et de la conception des initiatives. Ainsi, les premiers enseignements du projet montrent l'importance de favoriser **la transversalité entre le secteur social et agricole** et **l'interconnaissance entre les acteurs.**

In fine, l'une des réponses serait de chercher à donner les moyens à chacun d'être **autonome sur son alimentation**, tant du point de vue de **l'accès aux produits** que de **l'accès à l'information** sur les produits et **les conditions de production**. Et pour cela renouer avec la tradition **d'éducation populaire** chère aux CIVAM pour mettre **l'alimentation au cœur du débat public**, en associant les citoyens les plus éloignés de l'accès et en particulier les paysans eux-mêmes et les personnes en situation de précarité.

Article

TÉMOIGNAGES D'ACTEURS

UNITERRES : QUAND L'AIDE ALIMENTAIRE SOUTIENT L'AGRICULTURE LOCALE

AUTEURS : Véronique BLANCHOT, Responsable du programme Uniterres (veronique.blanchot@andes-france.com)
Isabelle TECHOUEYRES, Assistante du programme Uniterres (isabelle.techoueyres@andes-france.com)
ANDES France (https://andes-france.com/)

MOTS-CLEFS : *ÉPICERIES SOLIDAIRES, AIDE ALIMENTAIRE, INSERTION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE, AGRICULTURE PAYSANNE LOCALE, UNITERRES, TRANSITION ALIMENTAIRE ET AGRICOLE, CIRCUITS COURTS ET DE PROXIMITÉ, CONSOMMATEURS, PRODUCTEURS AGRICOLES, ALIMENTATION DE QUALITÉ*

QU'EST-CE QU'ANDES ?

Créée en 2000, l'association nationale de développement des épiceries solidaires (**ANDES**) est une structure nationale d'aide alimentaire, reconnue par l'Etat Français, qui regroupe un **réseau de 330 épiceries solidaires adhérentes en France**, accueillant environ 152 000 personnes bénéficiaires par an. Au travers des épiceries solidaires, ANDES propose un modèle d'aide alimentaire participatif, aussi proche que possible des circuits traditionnels de consommation, visant à promouvoir **l'autonomie des personnes** et leur **insertion durable.**

QU'EST-CE QU'UNITERRES ?

L'initiative Uniterres remet en cause les schémas classiques de l'aide alimentaire en créant de **nouvelles solidarités locales**. Elle offre la possibilité, tant aux agriculteurs impliqués qu'aux bénéficiaires de l'aide alimentaire, de retrouver une certaine capacité d'agir.

Uniterres est le fruit d'un double constat : **l'augmentation du nombre d'agriculteurs fragilisés** orientés vers l'aide alimentaire d'une part, et d'autre part, **la faible consommation de produits frais** par les bénéficiaires de l'aide alimentaire, liée principalement à **une carence d'offre** des structures d'aide alimentaire.

Uniterres a plusieurs objectifs, en premier lieu **améliorer la qualité de l'alimentation** des populations bénéficiaires de l'aide alimentaire par un approvisionnement régulier en fruits et légumes frais et la promotion d'habitudes alimentaires favorables à la santé. Uniterres vise aussi à renforcer **le lien social entre consommateurs et producteurs**, soutenir le développement de **l'agriculture paysanne locale**, favoriser des modes de production agricole **respectueux de l'environnement, solidaires et éthiques** et prévenir le **gaspillage alimentaire** en déterminant au plus près les besoins des clients des épiceries solidaires pour ajuster la production avant la mise en culture.

Ce programme global repose sur trois axes indissociables liés **aux valeurs de la transition alimentaire et agricole**, le premier étant **l'approvisionnement en produits issus de circuits courts et de proximité**. Deuxièmement, **des actions participatives**, vectrices de solidarité et d'échanges, visent à animer les relations entre producteurs et bénéficiaires des épiceries sociales afin de valoriser les fruits et légumes, le travail des agriculteurs, et de permettre des choix éclairés aux consommateurs.

Enfin, Uniterres accompagne individuellement des producteurs fragilisés, et dans **une volonté d'insertion économique** et sociale, assure le maintien en activité de personnes éloignées de l'emploi en les faisant participer au fonctionnement du dispositif.

AUJOURD'HUI, UNITERRES EST PRÉSENT DANS LES RÉGIONS NOUVELLE-AQUITAINE ET OCCITANIE

54 épiceries solidaires sont aujourd'hui engagées dans le dispositif et approvisionnent 22 000 bénéficiaires en produits frais, locaux et de saison. Le réseau ANDES, à travers Uniterres, a acheté pour **442 000 € de produits alimentaires aux producteurs fragilisés** en 2016.

Plus de **600 ateliers et interventions participatives** ont été réalisés au cours de la dernière saison, notamment la visite de lieux de production, de tables de producteurs, l'organisation d'ateliers « la Compagnie des Gourmands ».
Ce sont **122 agriculteurs locaux** en situation de fragilité que nous soutenons par le programme Uniterres, dont **50 % de producteurs bio ; 230 tonnes de produits ont été livrées en 2016[1].**

UNITERRES-ÉQUITABLE : OBJECTIFS, PHILOSOPHIE DU PROJET ET PUBLICS / CIBLES

Uniterres-équitable est un service proposé **aux collectivités locales, aux restaurateurs privés et aux acteurs de la distribution** ; nous proposons à partir de notre réseau d'agriculteurs, qu'Uniterres a constitué sur les territoires, **d'assurer la logistique** (gestion des commandes, livraison, facturation) pour livrer en direct fruits, légumes et œufs de proximité.

Uniterres-équitable constitue une réponse pour des collectivités cherchant à privilégier une stratégie d'achat en circuit-court. Nous promouvons l'organisation d'animations visant à une meilleure connaissance des produits, à travers la **mise en relation directe de producteurs et consommateurs**, des visites d'exploitations agricoles de proximité ou encore des dégustations.

L'objectif d'ANDES est de tendre vers 50 % d'autofinancement des charges de fonctionnement d'Uniterres, afin d'assurer la pérennité du programme à destination des épiceries sociales, tout en ouvrant aux producteurs locaux de **nouveaux débouchés commerciaux**, qui peuvent ainsi assurer une consolidation de leur activité.

NOTRE CONTRIBUTION À L'ATELIER 12 DES EGA

ANDES, qui a participé **à l'atelier 12 des EGA** (« *Lutter contre l'insécurité alimentaire, s'assurer que chacun puisse avoir accès à une alimentation suffisante et de qualité en France et dans le monde* ») s'est positionné sur plusieurs points. Tout d'abord, en soulignant la nécessité d'**une révision de l'emploi des financements publics** destinés à l'achat des produits. Nous affichons la volonté qu'une plus grande part des fonds publics soit utilisée pour acheter des denrées alimentaires **en fonction des besoins des bénéficiaires** (diversité, qualité, accès à des produits alimentaires respectueux des envies et des habitudes alimentaires). La question du **choix** est intrinsèquement liée à celle de **l'émancipation des personnes** bénéficiaires de l'aide alimentaire, cette **capacité d'agir** leur permettant de se reconnaître et d'être reconnues comme acteurs.
Il est également nécessaire d'inclure dans la formation des travailleurs sociaux un module sur **la place de l'alimentation** chez les personnes en situation de précarité.

La lutte contre la précarité alimentaire doit aussi intégrer **une dimension territorialisée**, avec la mise en relation des consommateurs et des producteurs locaux. **Les ressources logistiques**, permettant un fonctionnement de proximité, ont alors besoin d'être soutenues et financées.

Enfin, les évaluations des dispositifs d'aide alimentaire devraient se baser sur **des indicateurs autant qualitatifs que quantitatifs**.

1. 670000 unités produits : lorsque le produit est vendu au kilo, Uniterres considère qu'1 kg = 1 unité. Lorsque le produit est vendu à la botte, à la pièce, à la barquette ou à l'unité, nous considérons chaque mode de commercialisation comme une unité.

Article

TÉMOIGNAGES D'ACTEURS

ET SI ON FAISAIT LE PARI DE LA SOLIDARITÉ DANS LES FILIÈRES AGRICOLES ?

AUTEUR : Dominique HAYS, Président du Réseau Cocagne
Réseau Cocagne (http://www.reseaucocagne.asso.fr/)

MOTS-CLEFS : *JARDINS D'INSERTION, ENTREPRISE SOLIDAIRE, BIO, CHANTIERS D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, RÉSEAU AGRICOLE, ALIMENTATION DURABLE, PRODUITS LOCAUX, ECOPÔLE ALIMENTAIRE, CIRCUITS DE PROXIMITÉ, PANIERS SOLIDAIRES*

Le réseau Cocagne (RC) regroupe **137 jardins d'insertion en bio et entreprises solidaires**. Ils accueillent plus de **4 000 personnes en difficulté** par an au sein de leurs chantiers d'insertion par l'activité économique et livrent environ **25 000 paniers bio** chaque semaine auprès de **20 000 familles.**

Les **Etats Généraux de l'Alimentation** (EGA) sont un moment important du **débat démocratique**, c'est-à-dire de la **prise de responsabilité de chacune des parties prenantes** à la recherche d'un intérêt général, si difficile à trouver à partir des intérêts privés, si nécessaire à l'aune des **problèmes structurels connus** de tous : déflation de la filière agro-alimentaire, des milliers d'agriculteurs en difficulté, des millions de personnes inscrites à l'aide alimentaire, un environnement (eau, air, sol, biodiversité) très dégradé par une logique productiviste qui met en péril l'outil de production lui-même…

Que peut proposer un petit réseau agricole spécialisé dans l'insertion ? 500 hectares cumulés de maraîchage bio ne pèsent pas lourd face à ces enjeux globaux de filière. Les EGA ont été l'occasion pour nous de **présenter des réalisations**, c'est-à-dire des **solutions éprouvées sur les territoires**. Pas de grand discours ici, du concret.

L'atelier 2 consacré au **développement local** a donné l'occasion au réseau Cocagne de présenter l'exemple de l'Ecopôle alimentaire du pôle territorial de coopération économique (PTCE) soutenu par **la communauté de communes de la région d'Audruicq** (26 000 habitants), située entre Calais et Dunkerque. Ce projet est fondé sur une volonté de créer **un nouveau modèle** qui se revendique de « l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération ». **L'Ecopôle** permet la coordination des différents acteurs dans **une approche globale et synergique** entre la composante production AB/transformation/distribution et l'éducation des personnes à une meilleure prise en compte

du fait alimentaire dans leur quotidien, en intégrant les différents enjeux liés à une **alimentation durable** (santé, goût, vivre ensemble, environnement, emplois). Une vingtaine de producteurs se sont associés pour construire une **offre de produits bio locaux**, un atelier de transformation a été mis en place, des actions de mise en marché ont été déployées (dont un système de livraison spécialisé sur le diffus dans 80 points relais), des actions d'essaimage sont entreprises... Avec un budget de **1M€ annuel**, dont 70% sont relocalisés, l'Ecopôle a permis la création de **50 emplois directs en ESS**.

Nous avons proposé le déploiement de ce type de système agro-alimentaire solidaire, positionné en interface du secteur amont et capable de produire **une logistique de circuits de proximité** qui viendrait renforcer ces filières historiques à l'heure où elles doivent s'adapter à une massification de la demande et de l'offre en produits biologiques. Autre exemple concret et symbolique de ces expérimentations d'intérêt général : **les 30 000 paniers solidaires**, une proposition portée au sein de **l'atelier 12** dédié aux enjeux de **sécurité alimentaire** et d'accessibilité à une alimentation de qualité. Le programme, coordonné par le RC depuis 2010, s'adresse à **des familles à faibles revenus** qui chaque semaine accèdent à un panier de légumes biologiques produits par un Jardin de Cocagne et ce, à **un prix solidaire** (30 % du prix moyen d'un panier). Et parce que le prix n'est pas le seul frein à une alimentation durable, **des actions de sensibilisation et d'accompagnement** sont organisées par des professionnels de l'alimentation et de la nutrition. Il s'agit bien ici de répondre à cette analyse récente du Credoc (juillet 2017) face à l'aggravation de la non prise en compte des recommandations nutritionnelles par les publics défavorisés : « La mise en place de politiques publiques ciblées et de proximité est plus que jamais nécessaire pour réduire au plus vite les fractures alimentaires ». Il s'agit maintenant **de savoir si nos propositions trouveront un écho auprès du gouvernement** et si notre fonction citoyenne de 'palpation de l'intérêt général', comme le dit le sociologue et philosophe Bruno Latour, sera un des ressorts d'une nouvelle politique démocratisée de l'alimentation.

Article

TÉMOIGNAGES D'ACTEURS

VERS UN RÉSEAU D'ACHAT EN COMMUN (VRAC) : L'ACCÈS DE PRODUITS DE QUALITÉ POUR TOUS

AUTEUR : Boris TAVERNIER, Directeur VRAC (boris@vrac-asso.org)
http://vrac-asso.org/

MOTS-CLEFS : *GROUPEMENT D'ACHATS, QUALITÉ NUTRITIONNELLE, LIEN SOCIAL, PRODUITS BIOLOGIQUES, ANCRAGE TERRITORIAL, PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE, MUTUALISATION DES BONNES PRATIQUES, FINANCEMENT, POLITIQUES PUBLIQUES*

NOTRE DÉMARCHE

Vers un réseau d'achat en commun (VRAC) est une association créée en 2013 dans l'agglomération Lyonnaise à l'initiative d'Est-Métropole-Habitat et de la Fondation Abbé Pierre, qui permet le développement de groupements d'achats dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Le projet constitue une véritable alternative aux modes de consommations existants. Il propose aux habitants **des produits locaux, équitables et de meilleure qualité nutritionnelle**, vendus « en vrac » à des **prix abordables grâce à l'utilisation de circuits courts et à la limitation des emballages**. Les habitants viennent en effet avec leurs propres contenants lors de la distribution des produits. Les produits accessibles sont de qualité et sans sucre ajouté, ce qui permet de réduire les risque d'obésité et de diabète.

VRAC, par l'ouverture de **nouveaux espaces de solidarité**, crée du lien social entre les adhérents, les salariés et les bénévoles. A travers les groupements d'achats collectifs, VRAC veut permettre **aux habitants de servir eux-mêmes de relais** dans les quartiers et de redevenir **acteurs de leur consommation**.

L'association est présente une journée par mois dans les quartiers pour permettre aux habitants de récupérer les produits commandés. Ce sont les habitants eux même qui réalisent le passage du vrac au détail. D'autres animations, telles que des visites aux producteurs ou des concours de cuisine, sont mises en place pour renforcer le lien social.

Les **adhérents**, au nombre de **1 200, accèdent grâce à VRAC** à des produits de qualité qu'ils n'avaient pas l'habitude ou la possibilité de consommer, notamment des produits biologiques, majoritairement en raison de leurs prix ou du manque d'offre (déserts commerciaux dans les quartiers isolés).

NOTRE VISION DE LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

LA GOUVERNANCE ET ANIMATION DES TERRITOIRES

Les antennes mises en place sont gérées de façon autonome par les habitants. Nous n'avons pas les ressources (humaines, logistiques) pour les porter nous-mêmes. Nous accompagnons ce processus d'autonomie par des formations à la gestion de commandes et à la distribution, et l'équipe VRAC garde **le rôle de référent et de support** auprès de chaque antenne.

De plus, nous souhaitons **valoriser les actions des habitants** et des structures locales. Il nous apparaît essentiel de faire vivre une initiative à l'échelle de son quartier et de favoriser l'ancrage territorial.

Ce fonctionnement centré autour de l'autonomie s'avère efficace. On constate que les premiers groupements historiques ont une dynamique un peu différente et ont plus de difficulté à s'occuper seul du fonctionnement des antennes.

Enfin, et toujours dans **une logique d'ancrage territorial**, nous privilégions l'essaimage d'antennes VRAC dans différents territoires, comme c'est le cas avec la création de VRAC Strasbourg et VRAC Bordeaux, plutôt qu'un développement exponentiel sur un seul territoire.

L'INSERTION ÉCONOMIQUE

Nous contribuons aussi à **l'animation des groupes** lors des visites ou des concours de cuisine. Les **compétences des**

habitantes et habitants des quartiers existent déjà et ne demandent qu'à être mobilisées et **valorisées financièrement** dans une démarche d'insertion économique. C'est dans cette logique que nous avons publié un livre de cuisine « Femmes d'ici, Cuisine d'ailleurs » pour donner la parole à des habitantes actives au sein de leur quartier et que l'on entend si rarement.

RENFORCER LE LIEN SOCIAL

Le maintien d'**un contact direct avec les habitants** est essentiel, **c'est pourquoi nous organisons des permanences** qui sont de réels moments de vie et entretiennent le lien notamment avec les habitants qui n'ont pas de messagerie internet. Nous sommes bien conscients de l'existence du phénomène de **la fracture numérique** dans les quartiers au sein desquels nous sommes implantés. La communication se fait aujourd'hui majoritairement par texto, et permet de toucher une plus grande partie de la population. Ce moyen de communication fait partie d'une stratégie plus globale de facilitation de participation au dispositif. Par exemple, nous ne demandons ni feuille d'imposition, ni abonnement pour avoir accès aux produits VRAC. Ainsi, nous réduisons **la lourdeur administrative** qui décourage la participation et nous **ne stigmatisons pas les publics.**

NOTRE PARTICIPATION À L'ATELIER 12 DES ETATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION (EGA)

VRAC a été sollicité par la direction générale de la cohésion sociale (DGCS) pour présenter son initiative et **partager son expérience** au sein de l'atelier 12. Si nous avions quelques doutes sur la gouvernance des ateliers, nous avons été agréablement surpris quant à la forme et au fond des discussions, présidées par François Soulage, auxquelles nous avons pu assister. Nous avons eu l'impression que nos propositions ont pu être entendues.

D'ailleurs, certaines **pistes d'actions** que nous avons mises en avant lors de nos interventions ont été reprises dans les conclusions de l'atelier.

Bien sûr, mettre autour de la table des acteurs venant d'horizons aussi pluriels demande de faire des compromis et d'être, peut-être, plus consensuels sur certaines thématiques abordées. Nous avons aussi trouvé dommage de ne pas avoir abordé les dispositifs qui existent dans d'autres pays européens. Toutefois, cet exercice a permis des échanges intéressants et a pu conduire à la mise en commun de solutions pour lutter contre la précarité alimentaire.

La prise en compte de la précarité alimentaire de **manière transversale**, en lien avec les phénomènes plus généraux d'accessibilité (logement, transport, emploi) est pertinente. Comme nous avons pu l'exprimer précédemment, les personnes impliquées dans notre dispositif souhaitent **s'insérer économiquement** et avoir une reconnaissance professionnelle de leurs compétences. L'autonomie et la démocratie alimentaire passeront par l'autonomie financière des personnes.

De plus, **la coexistence de dispositifs** est impérative afin de répondre aux besoins d'un plus grand nombre de personnes, ils doivent être pensés comme un ensemble et non pas mis en concurrence. Pour ce faire, la proposition de « mise en place d'un dispositif d'identification et de capitalisation » pour une **meilleure connaissance des outils existants** est adaptée aux besoins réels. Entrer par la dimension territoriale est logique, elle doit amener à penser les **spécificités des territoires** et les difficultés propres ou bien partagées par les espaces ruraux ou urbains.

Un soutien et une simplification dans les demandes de financements des dispositifs sont aussi essentiels. « La mise en place d'une stratégie interministérielle sur les modes d'attribution et d'orientation des crédits publics » que préconisent les éléments de synthèse de l'atelier 12 prend alors tout son sens. Recevoir **des financements pluriannuels** dégagerait du temps aux associations pour accomplir leur cœur de métier. Dans le contexte actuel de diminution des crédits publics, nous devons diversifier les soutiens financiers avec des partenariats publics-privés. **Les injonctions à la performance et à l'innovation** sont de plus en plus fortes et peuvent finir par nuire à la pérennité même du dispositif.

De plus, le financement des dispositifs et des programmes de sensibilisation aux questions alimentaires est un enjeu sanitaire et sociétal, il devrait être perçu comme **un investissement** et non un coût par les pouvoirs publics.

Enfin, **un travail pédagogique sur l'alimentation** est important pour l'ensemble des jeunes publics. Les enfants peuvent être prescripteurs pour les parents. C'est cette sensibilisation qui permettra de **modifier de manière structurelle les comportements alimentaires.**

Enfin, si la demande existe, **un problème d'offre** est réel. Pour tendre à une alimentation de qualité pour tous, les producteurs, notamment en bio, devront avoir **un soutien plus grand** de la part des politiques publiques.

La précarité alimentaire est **protéiforme**, certains espaces et publics, les plus isolés, sont prioritairement touchés, mais ce sont aussi les classes moyennes qui n'ont pas accès à des produits alimentaires de qualité. C'est donc une question immense qui mérite toute notre attention et la mutualisation de bonnes pratiques.

Il reste à espérer que les conclusions intéressantes de cet atelier ne resteront pas simplement des discours, mais qu'il y aura une réelle volonté politique de les mettre en place.

INITIATIVES LOCALES DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE EN FRANCE ET EN EUROPE

Article

50 INITIATIVES D'ALIMENTATION SOLIDAIRE, ANALYSE DE L'ÉCHANTILLON

AUTEUR : Gaëlle BLINO
Chargée de mission alimentation RESOLIS
alimentation@resolis.org

RÉSUMÉ : *« Sur les 550 initiatives locales et innovantes d'alimentation responsable et durable (IARD) de l'observatoire Alimentation de RESOLIS, 50 initiatives françaises et 10 initiatives européennes visant à combattre la précarité alimentaire ont été sélectionnées. Nous avons analysé cet échantillon de IARD selon leur localisation, la famille d'acteurs, leurs objectifs et les externalités positives qu'elles produisent. »*

MOTS-CLEFS : *INITIATIVES D'ALIMENTATION RESPONSABLE ET DURABLE (IARD), CARACTÉRISATION, TRAÇABILITÉ, GOUVERNANCE, ALIMENTATION SOLIDAIRE, SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES*

Après les réflexions et les témoignages proposés par des acteurs engagés dans la lutte contre la précarité alimentaire ayant participé à l'atelier 12 des EGA, nous avons souhaité présenter **un échantillon d'initiatives locales françaises et européennes**. Pour ce faire, nous avons choisi de reprendre le travail de plusieurs groupes d'étudiants de **Sciences Po** et de **VetAgro Sup de Clermont-Ferrand**, que RESOLIS a accompagnés dans le cadre de projets collectifs. Nous avons retenu deux échantillons d'initiatives locales d'alimentation solidaire et sélectionné quelques extraits des rapports de synthèse rédigés par les étudiants (voir articles « La précarité alimentaire en France : quelles solutions ? » et « Lutter contre la précarité alimentaire en Europe »).

Parmi les 550 initiatives locales et innovantes d'alimentation responsable et durable (IARD), répertoriées dans l'observatoire RESOLIS, nous avons retenu **50 initiatives françaises** et, plus symboliquement, **10** initiatives portées par des acteurs d'autres **pays européens**, qui ont pour première finalité de lutter contre la précarité alimentaire.

Ces initiatives ont été caractérisées grâce à **quatre grandes questions** :

- **Où ?** Quelle est la localisation et quelle est l'extension géographique de l'initiative ?
- **Qui ?** Quelle est la famille d'acteurs à l'origine de l'initiative et quelle place occupe-t-elle dans la chaîne alimentaire ?
- **Quoi ?** Quelle finalité spécifique l'initiative poursuit-elle au sein de la chaine de production et de consommation des aliments ?
- **Pourquoi ?** Quelles externalités ou performances non marchandes l'initiative cherche-t-elle à développer ?

MÉTHODOLOGIE

Pour la thématique **« Alimentation solidaire »**, l'observatoire a bénéficié d'un travail de recherche, de collecte et de capitalisation d'informations effectué par plusieurs groupes d'étudiants de VetAgro Sup et de Sciences Po. Grâce à ce travail, RESOLIS a pu constituer une liste d'initiatives locales de lutte contre la précarité alimentaire ou contre le gaspillage alimentaire, caractérisées comme des initiatives responsables et durables (ou de **transition alimentaire**).

En plus des caractérisations sur la localisation géographique, le type d'acteurs, les types d'actions et les externalités des initiatives, qui permettent de classer et d'évaluer toutes les IARD de l'observatoire, nous avons élaboré, conjointement avec **Dominique Paturel**, un questionnaire adressé aux 50 porteurs d'initiatives françaises retenues. Cette démarche, même si elle ne prétend à aucune exhaustivité, visait à caractériser plus finement les initiatives et **créer une typologie spécifique de ce champ de l'alimentation solidaire**, qui n'apparaît dans l'observatoire que comme une catégorie de deuxième ligne. La moitié des porteurs d'initiatives ont répondu au questionnaire. Nous les remercions vivement d'avoir bien voulu participer à cet exercice « d'intelligence collective ».

Les trois thématiques principales du questionnaire portaient sur **la traçabilité des produits** alimentaires distribués ou vendus par les organisations, **les types de solidarité**, qui émergent ou se renforcent dans ces initiatives, et, enfin, sur **la participation des personnes** au sein des dispositifs. Ces trois dimensions sont apparues lors des réunions de l'atelier 12.

L'origine des produits alimentaires, issus **des circuits courts** (en liens directs avec les producteurs) ou **des circuits longs** (à l'aval de la grande distribution), fait écho aux réflexions sur l'ancrage territorial et le développement à l'échelle locale des initiatives. 86% des répondants s'approvisionnent en circuits courts (combinés à des approvisionnements en circuits longs), et 38% s'approvisionnent exclusivement en circuits courts. Pour 71% des répondants, les produits proviennent en partie de dons, pour 62% en partie d'achats, la combinaison dons et achats concernant 38% des répondants. 29% sont uniquement approvisionnés en dons, et 24% se fournissent uniquement par des achats. Enfin, 19% pratiquent l'autoproduction. Si le fonctionnement même de la majorité des dispositifs d'aide alimentaire classiques repose sur le don d'invendus issus de la grande distribution, on constate ici la place importante accordée à l'approvisionnement en circuits courts et en lien avec des producteurs locaux.

La relation entre consommateurs et producteurs est souvent à l'origine de liens de solidarité. Les initiatives peuvent aussi se construire grâce à des actes de solidarité entre des acteurs bénévoles et les publics en situation de précarité. Plusieurs exemples montrent la création de tels liens entre des réfugiés et les groupes locaux des terres d'accueil.
Les dispositifs porteurs d'initiatives d'alimentation solidaire produisent de **la mixité sociale**. Certaines initiatives ne ciblent pas uniquement les publics précaires. Elles trouvent leur équilibre dans une solidarité financière entre les consommateurs. C'est le cas des actions fondées sur les formules de paniers solidaires vendus à des tarifs différenciés selon les ressources.

Enfin, la participation aux dispositifs revêt plusieurs formes et se traduit par différents types d'implication : **la consultation des personnes ; la concertation ; la participation proprement dite (à la collecte, à la distribution, à la production, au financement, à l'activité, à la gestion) et enfin la co-gestion et la co-gouvernance**. La grande majorité des répondants (84%) combinent au minimum deux de ces niveaux d'implication, cela s'élève à 6 types d'implication pour certains dispositifs. Les bénéficiaires sont consultés dans 60% des dispositifs de l'échantillon. Le deuxième niveau d'implication le plus largement représenté est la participation aux activités (53%). Viennent ensuite la concertation, la participation à la collecte / distribution et la participation à la production des produits. Dans 32% des cas les bénéficiaires participent au financement, même de façon marginale. Dans 20% des dispositifs, ils participent à la co-gestion et co-gouvernance.
Le fonctionnement des dispositifs influe fortement sur la manière dont est organisée et pensée la participation en leur sein. La majorité des porteurs de projet interrogés souhaite **sortir d'une logique assistancielle**, en remettant au cœur des actions d'alimentation solidaire les personnes en situation de précarité alimentaire. Ces dispositifs visent à la co-construction d'un droit à l'alimentation pour tous. Les réponses aux questionnaires militent pour des systèmes alimentaires[1] durables et accessibles à tous.

Les initiatives sélectionnées illustrent l'existence de **la pluralité des dispositifs** de lutte contre la précarité alimentaire qui se retrouvent à toutes les échelles des territoires et qui sont portés par une multitude d'acteurs. Ces initiatives sont aussi essentielles pour tendre vers plus **de cohésion sociale dans les territoires et réduire ainsi les inégalités** économiques, sanitaires et sociales inhérentes à la précarité alimentaire et aux différents visages de la précarité, qui a pour origine la pauvreté.

En parallèle de ce travail spécifique sur l'alimentation solidaire, Léo Keller, en stage au siège de l'association, a travaillé à la sélection d'un certain nombre d'initiatives postées dans l'observatoire RESOLIS, correspondant aux thématiques de 9 des 14 ateliers des Etats Généraux de l'Alimentation. Neufs catalogues ont pu ainsi être établis (à consulter ici : **http://resolis.org/programme/etats-generaux-de-l-alimentation/9**). Ils ont été publiés dans les espaces internet publics des EGA.

1. Les systèmes alimentaires sont « la façon dont les hommes et femmes s'organisent pour produire, distribuer et consommer leur nourriture » (Louis Malassis, 1998)

ANALYSE DES 50 IARD

OÙ ? LA LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES INITIATIVES

Un rôle important des grandes métropoles

68% des initiatives de notre échantillon sont localisées en **Île-de-France (16) et en Auvergne-Rhône-Alpes (15)**. Cette répartition ne reflète évidemment pas la proportion réelle de l'implantation d'initiatives de lutte contre la précarité alimentaire sur le territoire français, elle est la conséquence des recherches des étudiants de Sciences Po et de VetAgro Sup qui se sont plus concentrées sur ces deux régions.
La totalité des initiatives françaises de notre échantillon se trouvent en **métropole**. En ce qui concerne les initiatives présentes en Île-de-France, plus de la moitié sont situées à Paris même, et les autres dans sa proche périphérie. En Auvergne-Rhône-Alpes, les initiatives sont plus fortement présentes dans le département du Rhône avec **1/3** des innovations ancrées dans la **périphérie lyonnaise**. Ces villes périphériques peuvent regrouper des populations plus précaires économiquement. Ce sont dans ces espaces que l'on retrouve majoritairement les initiatives de lutte contre la précarité alimentaire portées par, ou visant des publics plus fragiles, comme les étudiants ou des habitants issus des quartiers prioritaires de la ville. Ces initiatives illustrent bien les **dynamiques de solidarité** permettant de réduire la précarité.

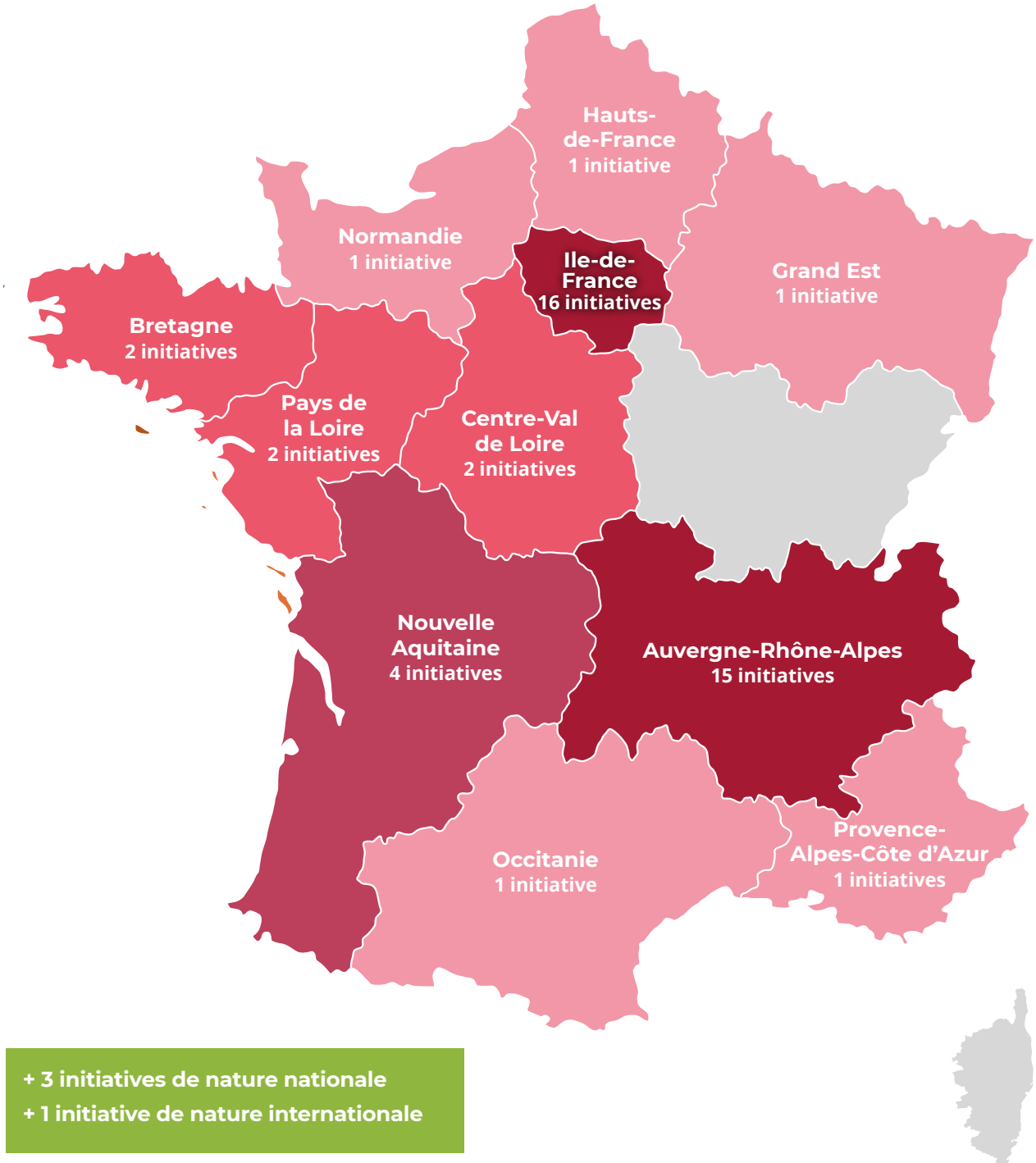

+ 3 initiatives de nature nationale
+ 1 initiative de nature internationale

QUI ? LES ACTEURS À L'ORIGINE DES INITIATIVES

Une majorité d'acteurs issus de la distribution

Tous les acteurs de la chaîne alimentaire peuvent être à l'origine d'une initiative innovante. Ces acteurs sont entendus ici de manière large : des producteurs agricoles jusqu'aux acteurs des unités de recyclage des déchets ou aux producteurs de services d'appui. Ils s'organisent selon des formes très variées (coopératives, associations, initiatives d'un particulier…). La forme d'organisation la plus récurrente de l'échantillon est l'association (29). Les porteurs des projets sont en large majorité **des distributeurs (48%). 19** acteurs de l'échantillon sont des **associations de distribution**, cette surreprésentation s'explique par l'implantation historique de **dispositifs « classiques » de distribution** dans le secteur de la lutte contre la précarité alimentaire.

Les acteurs de la production de **services d'accompagnement ou d'appui (26%)** sont le deuxième type d'acteurs de notre échantillon, 4 sont des collectivités territoriales, 7 sont des porteurs de projets qui agissent en tant qu'intermédiaires entre les différents acteurs de la chaîne alimentaire.

Enfin, **16%** des projets sont portés par **des acteurs de la consommation**, avec là aussi une plus forte part d'associations.

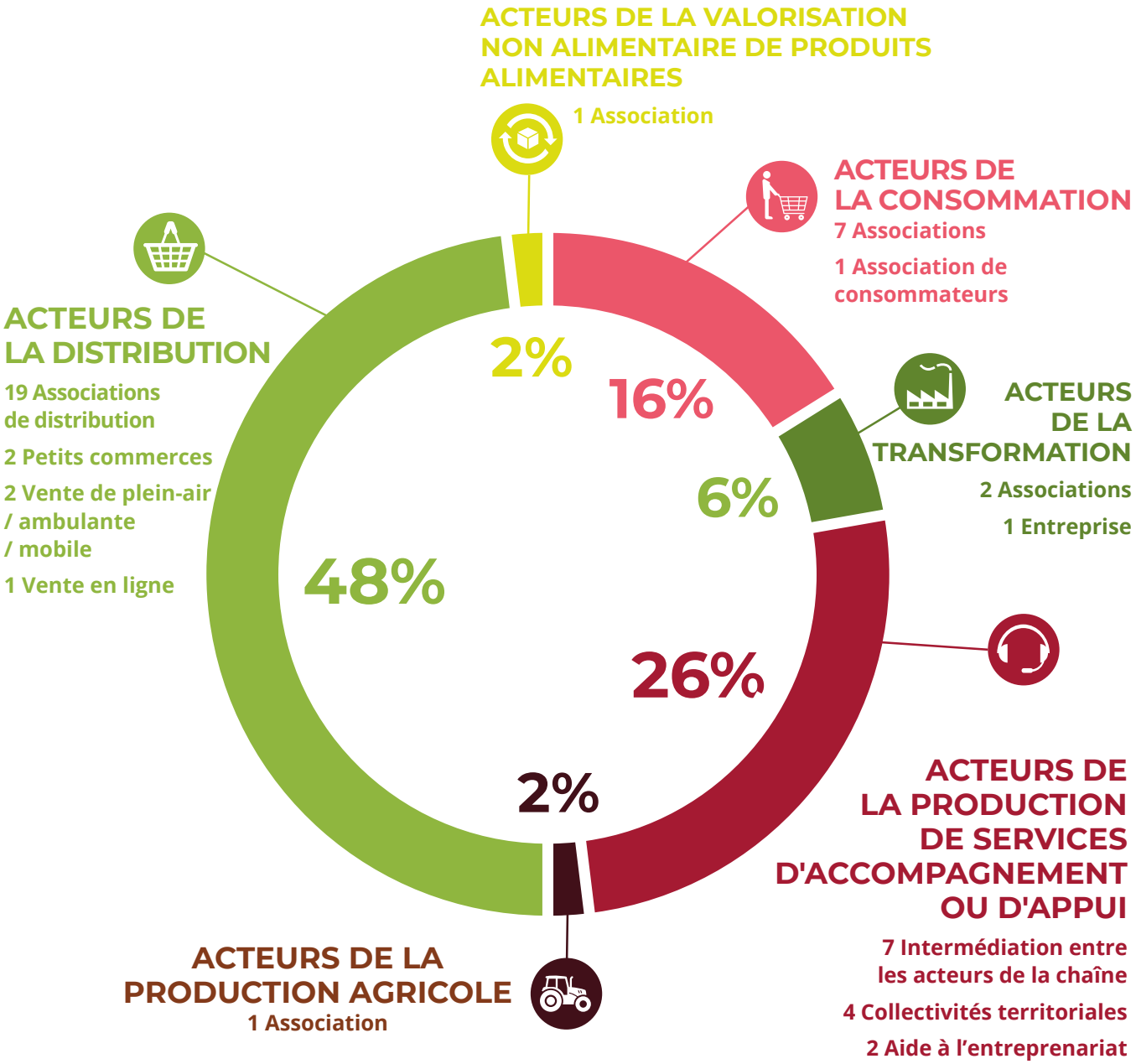

QUOI ? QUELLE EST LA NATURE DE L'ACTION ?

La pluralité des pratiques locales

Les 50 initiatives ont été classées selon les principaux types d'actions apparaissant **aux différents maillons de la chaîne alimentaire** (de la production agricole à la consommation).
Selon la méthodologie mise en place par RESOLIS, ces initiatives ont été caractérisées par types d'actions à partir de la mise en avant et de l'analyse des similitudes entre toutes les initiatives.
Au total, **8 types d'actions** ont été distingués (voir infographie), répartis sur **cinq des maillons de la chaîne agro-alimentaire** retenus dans cette caractérisation ***(cf consommation alimentaire, production agricole, commercialisation, valorisation non alimentaire et production de services)***.

Une forte représentativité du secteur de « la consommation alimentaire »

Le maillon de la chaîne regroupant le plus d'initiatives est celui de **la consommation alimentaire** (80%), soit 34 initiatives d'alimentation solidaire et 11 de lutte contre le gaspillage alimentaire. Cette surreprésentation est due à la méthodologie même de notre sélection privilégiant la mise en avant d'initiatives agissant contre la précarité alimentaire.

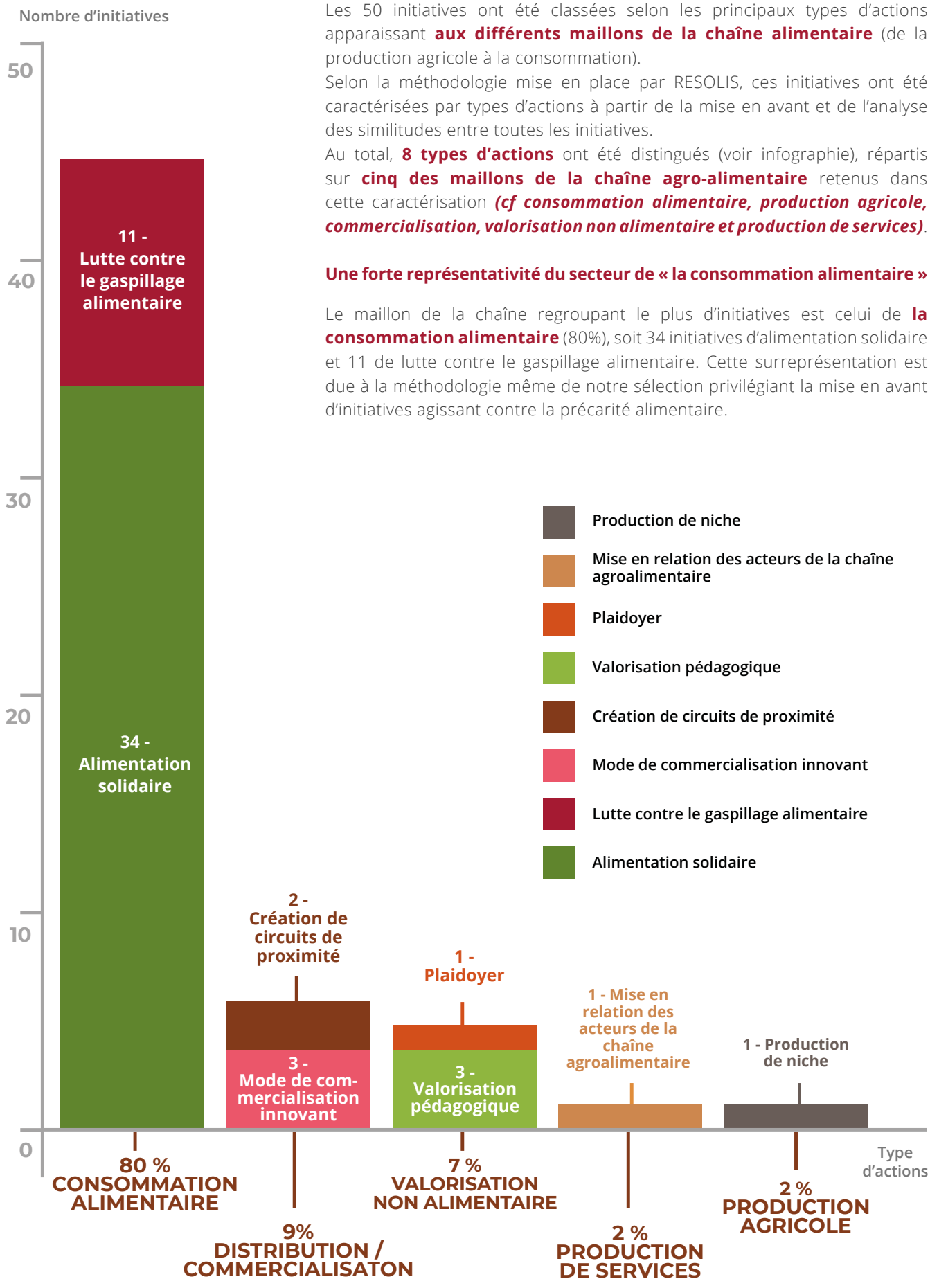

POURQUOI ? QUELS SONT POUR LES PORTEURS D'INITIATIVE LES OBJECTIFS AUTRES QUE LA DISTRIBUTION DE DENRÉES ALIMENTAIRES ?

Du fait même de la nature des initiatives sélectionnées, **toutes les initiatives génèrent des impacts de caractère social positifs**. Ces impacts sont de différentes natures. Deux familles d'impacts - « **Amélioration de la santé par une alimentation saine** » et « **Aide à l'insertion des personnes en difficulté** » - sont pratiquement à égalité.
Quant au reste de l'échantillon, 10% produisent des externalités de caractère environnemental, et 8% des externalités pédagogiques.
L'évaluation de ces impacts nous montre bien que la lutte contre l'insécurité alimentaire englobe des réalités **culturelles, identitaires et sociales**, mais aussi **des enjeux pédagogiques** et d'information.

Les initiatives françaises de lutte contre la précarité alimentaire que nous avons voulu valoriser mettent en évidence les impacts très favorables et diversifiés qu'elles ont sur **la cohésion des territoires** et l'importance de la mise en place de **systèmes alimentaires inclusifs**. Elles sont au cœur d'une **démocratie alimentaire**.

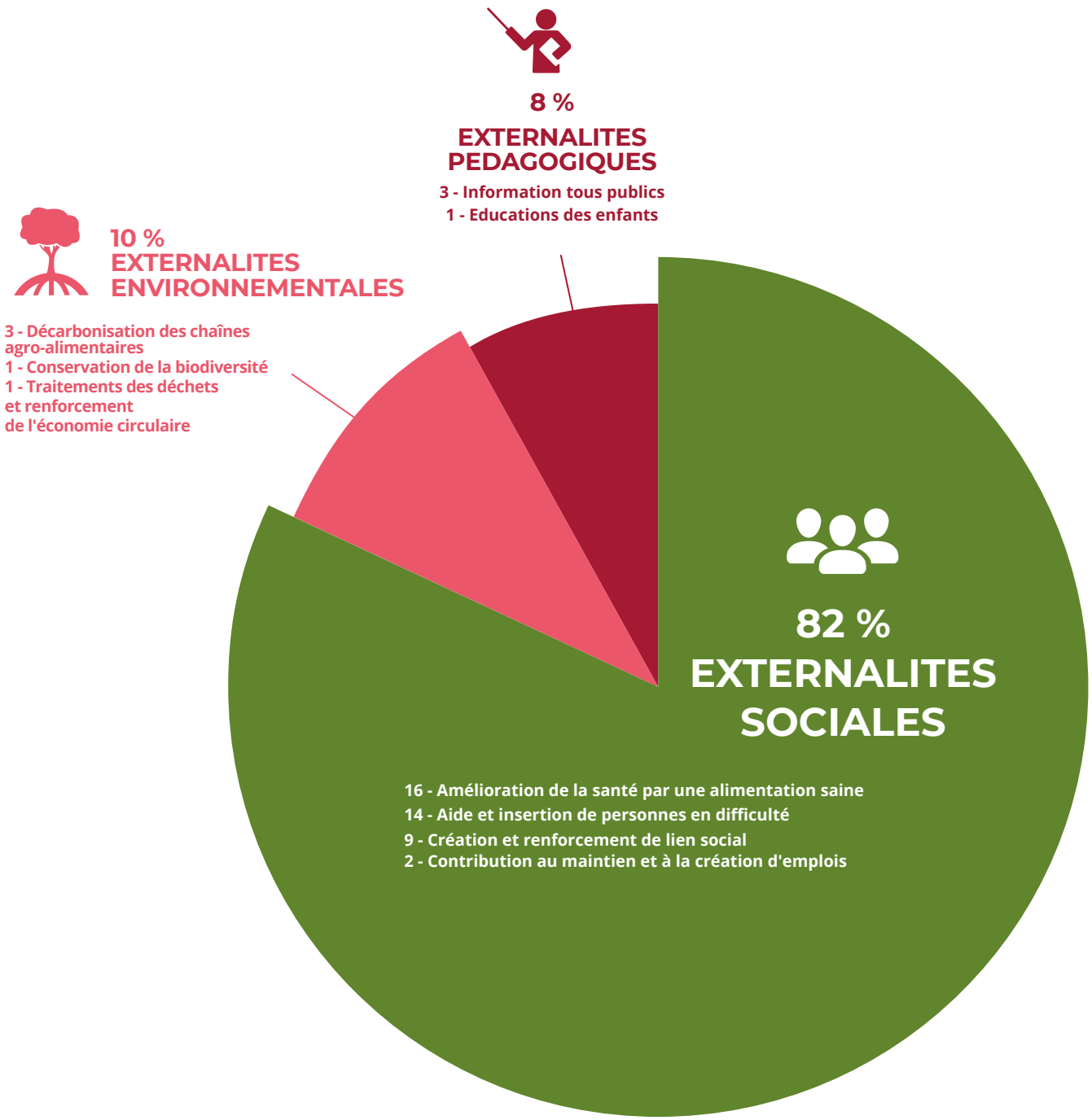

Article

LE PROJET COLLECTIF, UNE AUTRE MANIÈRE DE TRAVAILLER AVEC LES ÉTUDIANTS

AUTEUR : Christine PIERS
Responsable des projets collectifs,
Sciences Po - Direction des études et de la scolarité

MOTS-CLEFS : *GESTION DE PROJET, SCIENCES PO, PROJET COLLECTIF, PARTENARIAT*

Résolument tourné vers **l'opérationnel**, le projet collectif est un module d'initiation à la gestion de projet, ouvert au 1ère année des masters de Sciences Po.

Facultatif, **il est choisi par les étudiants** et leur engagement est actif dans un projet qu'ils réalisent pour et avec un partenaire.

Le projet collectif transforme les modes d'apprentissage en mobilisant les étudiants sur un temps long (environ 8 mois), selon des modalités actives proches de celles des professionnels du terrain. Il favorise donc **l'acquisition de nouvelles compétences** recherchées par les employeurs.

Placés **en équipe de 3 à 5**, des étudiants qui ne se connaissent pas, issus de masters différents et souvent de nationalités différentes travaillent ensemble pendant toute la durée de la mission.

Le parti pris du service des projets collectifs est de les placer **au plus près des réalités de la vie professionnelle.**

Tout au long du projet, un tuteur désigné par le partenaire, rencontre les étudiants une fois par mois et les guide tout au long du projet. Tout en laissant au groupe la liberté de déterminer ses modalités de travail, il apporte **un encadrement méthodologique** et, en tant qu'expert, conseil et caution scientifique.

En fin d'année, le projet est évalué collectivement par le partenaire et s'il est validé, les étudiants obtiennent 6 crédits ECTS.

L'engagement des étudiants est bénévole. Ils ont donc avant tout besoin de savoir que le travail qu'ils vont accomplir répond à **un réel besoin de l'organisme d'accueil**. La définition des objectifs est essentielle et le projet emporte l'adhésion des étudiants lorsqu'ils sont certains que les travaux qu'ils mènent sont « utiles ».

Il est également important pour eux que **leurs travaux soient valorisés.** Il s'agit d'étudiants en première année de master qui, même s'ils ont déjà choisi une spécialisation, explorent les différentes voies professionnelles qui s'offrent à eux.

La valorisation de leurs travaux pourra donc enrichir leur CV car le projet collectif constitue pour eux **une expérience professionnelle** significative.

Article

LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE EN FRANCE : QUELLES SOLUTIONS ?

SciencesPo PROJETS COLLECTIFS

AUTEURS: Fiona KINNIBURGH (fiona.kinniburgh@sciencespo.fr), Claire LATOUCHE (claire.latouche@sciencespo.fr), Anna VALDEBOUZE (anna.valdebouze@sciencespo.fr) et Louise VÉRON (louise.veron@sciencespo.fr)

RÉSUMÉ : ***« Les réflexions présentées ici sont le résultat de plusieurs projets collectifs, menés par des étudiantes et des étudiants de Sciences Po, de septembre 2014 à mai 2016, accompagnés par RESOLIS, la Chaire UNESCO en Alimentations du Monde et Régions de France. Ils se sont penchés sur la grande question de la lutte contre la précarité alimentaire et se sont intéressés plus spécifiquement aux initiatives locales et novatrices, prises aux marges des dispositifs de distribution de masse. »***

MOTS-CLEFS : *AIDE ALIMENTAIRE, PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE, ALIMENTATION RESPONSABLE ET DURABLE, GASPILLAGE ALIMENTAIRE, TRANSITION ALIMENTAIRE, RÉINSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE, INITIATIVES LOCALES, LOGIQUE PARTICIPATIVE*

QU'EST-CE QUE L'AIDE ALIMENTAIRE EN FRANCE ?

« En 2012 selon l'INSEE, **8,5 millions de personnes vivaient sous le seuil de pauvreté** en France, ce qui représentait 13,9% de la population. »
« L'aide alimentaire concernait en 2015, **4,8 millions de personnes**, mais près du double faisaient face à des problèmes quantitatifs et/ou qualitatifs de déficit alimentaire. »
« Avec l'adoption de la Loi n° 2010-874 de modernisation de l'agriculture et de la pêche (LMAP) le 27 juillet 2010, l'Article L. 230-6 du Code Rural dispose que « ***l'aide alimentaire*** *a pour objet* ***la fourniture de denrées alimentaires aux personnes les plus démunies****. Cette aide est apportée tant par l'Union européenne que par l'Etat ou toute autre personne morale* ». La LMAP a aussi fixé un cadre de fonctionnement de l'aide alimentaire en France, avec une habilitation des structures pouvant percevoir des contributions publiques. »

« *Dans un tel contexte, dans quelle mesure* ***la lutte contre la précarité alimentaire*** *peut-elle être* ***innovante*** *sur le plan social, et contribuer à une* ***transition vers une alimentation plus responsable et plus durable ?*** »

« L'aide alimentaire constitue un système à deux vitesses, avec, d'une part **l'aide alimentaire classique**, organisée autour de la distribution des aliments, et, d'autre part, **une aide plus militante**, de portée plus locale, cherchant à faire participer les personnes concernées dans le dispositif d'aide alimentaire et à promouvoir une alimentation équilibrée, responsable et durable. »

L'ANCRAGE TERRITORIAL, FACTEUR DE RÉUSSITE

« Les acteurs rencontrés ont mis en avant la nécessité d'être **implantés et reconnus à l'échelle locale**. »
« **La connaissance mutuelle** entre les services des collectivités et les associations permet aux personnes en situation de précarité alimentaire de **mieux connaître l'offre** à laquelle elles peuvent accéder et encourage ainsi **un décloisonnement du système**, pouvant conduire progressivement à une sortie des schémas classiques de distribution. L'implantation territoriale favorise une meilleure connaissance du terrain et des besoins. »
« Malgré un besoin d'identification **des bénéficiaires potentiels**, qui fait écho au problème du non-recours, nous notons une volonté récurrente de **ne pas restreindre l'accès à un seul public.**»

LE RENOUVELLEMENT DE L'AIDE ALIMENTAIRE "TRADITIONNELLE"?

« Les ménages en situation de précarité ne vont pas nécessairement rechercher l'originalité dans le choix du **mode de distribution** de l'aide. Ainsi, près de trois quarts des initiatives recensées opèrent toujours **directement auprès des bénéficiaires.** »

« De plus, face à la stabilité du système d'aide alimentaire "classique", **un mouvement d'évolutions** s'amorce, notamment avec la prise de conscience d'une nécessaire optimisation des ressources globales dans le cadre de **la transition alimentaire**, illustrée par la récente **loi contre le gaspillage alimentaire de février 2016**. Celle-ci a inscrit dans le code de l'environnement la mise en œuvre d'une série d'actions comprenant notamment des mesures interdisant aux grandes surfaces de jeter de la nourriture et de rendre leurs invendus impropres à la consommation. Par ailleurs, si les initiatives étudiées émanent pour beaucoup du **secteur social, le secteur agricole** est de plus en plus impliqué dans les questions de lutte contre la précarité alimentaire. De fait, il apparaît que les solutions aux problèmes d'insécurité alimentaire sont à rechercher dans **une approche globale de la société**, en y impliquant l'ensemble de ses acteurs, et non pas en se contentant d'instaurer **un système alimentaire** pensé seulement "pour les précaires". »
« L'aide alimentaire ne consiste pas seulement à offrir des ressources alimentaires, elle s'efforce de promouvoir aussi **des formes diverses de solidarité sociale**. Les initiatives que nous avons étudiées se fondent sur une volonté de **lutter contre les fractures sociales** et l'isolement des personnes en situation de précarité. Cette volonté s'exprime par **une diversification des formes et des dispositifs d'aide alimentaire**. Le caractère innovant des initiatives réside dans la volonté des responsables de ces programmes d'**éviter le sentiment d'assistanat** des personnes en situation de précarité. Cela se traduit par l'affirmation d'**une logique participative** au dépend de la logique distributive, voire le dépassement du concept d'aide alimentaire. »

LE CARACTÈRE SOCIAL DE L'ALIMENTATION POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ET RÉTABLIR L'ESTIME DE SOI

« **L'accès à l'alimentation** a une **dimension psycho-sociale forte**, car derrière le fait de se nourrir pour répondre à un besoin primaire se trouve aussi l'aspiration à une certaine **convivialité**, le repas étant un moment d'échanges par excellence. Certains lieux de distribution des aliments (épiceries) veillent à préserver ces moments, beaucoup d'initiatives étudiées organisent des repas solidaires. **Parfois, un public particulier est visé** par les porteurs d'initiatives, par exemple des personnes âgées ou en situation de handicap, ou encore des étudiants, potentiellement plus exposés aux risques de précarité et/ou d'isolement. »
« Par une meilleure alimentation et grâce à la dimension intégratrice des projets associatifs, certains porteurs d'initiatives s'efforcent de **valoriser la dignité des personnes** en situation de précarité, et le rétablissement de l'estime qu'elles ont d'elles-mêmes. Cela passe par **la restauration de la confiance en soi** et l'exercice de quelques **responsabilités dans les projets**. Il convient d'**éviter les formes de discrimination** qui peuvent apparaître dans la distribution alimentaire et désignent les personnes insolvables et précaires. »

« L'accès à l'alimentation peut devenir **un moyen de réintégration des personnes** en situation de précarité dans la vie de la société et de les faire accéder à une **pleine citoyenneté**. L'implication des personnes dans le fonctionnement des initiatives peut se traduire par le partage des savoir-faire culinaires dans le cadre d'ateliers de cuisine, la contribution à l'animation et/ou à la gestion des lieux de distributions alimentaires. On notera également que la majorité des initiatives étudiées demande une participation financière réduite ou symbolique. »

« La lutte contre la précarité alimentaire va aussi pouvoir proposer une **dimension éducative**, l'idée d'aider les personnes en situation de précarité à optimiser l'utilisation de leurs ressources de façon à avoir la meilleure alimentation possible et à devenir autonomes. »

LA LUTTE CONTRE LES PRÉCARITÉS PASSE PAR L'INSERTION ÉCONOMIQUE

« Certaines initiatives vont au-delà de l'implication des personnes en situation de précarité dans les projets associatifs et s'engagent dans la mise en place de dispositifs concrets de **réinsertion sociale et professionnelle**. »

« Nous notons certes une volonté affichée de pousser les bénéficiaires à être dans **une démarche active**, avec notamment la multiplication des jardins partagés. Toutefois, **l'injonction à la participation des bénéficiaires** ne les rendrait pas moins captifs du système d'aide alimentaire, et l'encouragement à une alimentation plus saine et responsable pourrait encore être vécue comme une forme de discrimination, puisque se pose la question de la légitimité de pousser quelqu'un à changer son mode d'alimentation. La lutte contre la précarité alimentaire implique donc nécessairement certains **choix éthiques**, et la forme qu'on peut lui donner dépend étroitement des objectifs premiers que l'on se donne. »

LE CASSE-TÊTE DU FINANCEMENT DES DISPOSITIFS D'AIDE ALIMENTAIRE

« Les initiatives **cumulent** fortement les **moyens de financements**, qu'ils soient publics, privés ou internes, la multiplicité des sources de financement est aujourd'hui nécessaire mais elle complique la vie des initiatives qui souhaitent sortir de la seule distribution.»
« Les initiatives ont recours à **trois modes de financement de l'alimentation**. Un tiers d'entre elles bénéficient de dons de produits [...]. Un tiers des initiatives achète les produits alimentaires [...]. Enfin, des initiatives [...] produisent leur propre alimentation »

« En conclusion, l'analyse **d'un échantillon d'initiatives**, engagées dans la lutte contre la précarité alimentaire, nous a permis d'identifier les enjeux majeurs de ce domaine de solidarité. Il s'agit en effet de **favoriser l'évolution de l'aide alimentaire** en l'inscrivant dans **un contexte institutionnel changeant** et dans une transition alimentaire qui encourage **une alimentation de qualité et territorialisée,** tout en répondant aux besoins des personnes en situation de précarité. Il est donc important d'optimiser les modes de distribution alimentaire tout en permettant aux personnes dans le besoin de **se réintégrer socialement** grâce à une **action plus participative**, qui les implique et les prend véritablement en considération. Cela exige une volonté forte de la part des responsables associatifs de **comprendre les besoins des personnes** en situation de précarité et d'y répondre en les accueillant et en les aidant à participer au fonctionnement des initiatives. Il est également nécessaire que les acteurs publics continuent à **soutenir des projets** qui apportent **des réponses globales aux questions alimentaires**, sans se contenter de s'adresser à un public que l'on définirait uniquement par ses ressources financières. »

Article complet à lire sur le site de RESOLIS : **http://resolis.org/upload/programme/document/70_20180104_article_lutte_contre_la_pry_carity_alimentaire_en_france_etudiantssciencespo.pdf**

50 Initiatives de lutte contre la précarité alimentaire en France

Vous pouvez retrouver les fiches complètes des ces initiatives dans notre observatoire Alimentation :
http://resolis.org/observatoire-alimentation

I - EXTERNALITES SOCIALES

1.1 AMÉLIORATION DE LA SANTÉ PAR UNE ALIMENTATION SAINE

LIEU'TOPIE

TITRE : L'épicerie solidaire étudiante du LieU' de l'association LieU'topie à Clermont Ferrand

AUTEUR(S) : Lena DEMENGEON

RESUME : Fondé en 2013, LieU'topie est un réseau autour de l'économie sociale et solidaire situé à Clermont-Ferrand. Cet espace de vie étudiante a pour volonté d'améliorer les échanges et d'y sensibiliser les populations et promeut la collaboration pour valoriser la propriété collective des biens et pour échanger les services, les compétences et les connaissances. Dans cet objectif, l'association a créé une épicerie solidaire étudiante: l'épicerie du LieU'.

REGION : Auvergne

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale - Création et renforcement du lien social
Pédagogique - Information tous publics
Environnementale - Décarbonisation des chaînes agro-alimentaires
Culturelle - Maintien des patrimoines alimentaires

LE CABAS DES CHAMPS , PORTÉ PAR LES CENTRES SOCIAUX DE CINQ QUARTIERS DE BREST

TITRE : Le Cabas des Champs: un groupement d'achats alimentaires solidaire et participatif

AUTEUR(S) : Maryvonne LECHAT

RESUME : Le Cabas des Champs a mis en place un projet de groupement d'achats alimentaires, solidaire et participatif, développé par les centres sociaux en partenariat avec plusieurs associations. Initiée en 2012 à Brest, l'initiative atteint cinq quartiers, permettant aux adhérents de faire des économies et s'approvisionner auprès de producteurs locaux pour des légumes de qualité à tarifs modérés. Le groupement d'achat permet de négocier les prix avec les producteurs, de faire livrer les produits par le producteur au sein des locaux mis à disposition par la collectivité. Le projet permet aussi de tisser des liens entre les bénéficiaires et les producteurs de la région de Brest.

REGION : Bretagne

TYPE D'ACTIONS : Production de services, d'accompagnement ou d'appui - Mise en relation des acteurs de la chaîne agroalimentaire et partage d'informations

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale - Création et renforcement du lien social
Pédagogique - Information tous publics
Culturelle - Maintien des patrimoines alimentaires

ALERTE SOLIDARITÉ

TITRE : Epicerie sociale « coup de pouce » pour les Irignois

AUTEUR(S) : Marie-Jo LIZÉE

RESUME : Appuyée par l'association nationale de développement des épiceries sociales (ANDES), l'association Alerte solidarité a mis en place une épicerie sociale début 2015, pour les Irignois (69). Une trentaine de bénévoles assurent les différents postes requis pour le fonctionnement de l'épicerie : approvisionnement, saisie des stocks, gestion de la caisse, mise en rayon, ménage.

REGION : Auvergne-Rhône-Alpes

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale(s) - Aide et insertion de personnes en difficulté (personnes handicapées, chômeurs...) - Création et renforcement du lien social
Pédagogique - Information tous publics

BANQUE ALIMENTAIRE DE DORDOGNE

TITRE : Banque Alimentaire de Dordogne: des ateliers budget pluridisciplinaires pour améliorer la situation alimentaire des plus démunis

AUTEUR(S) : René LE GOFF

RESUME : Etant donné que, plus les ressources financières sont limitées, plus la situation alimentaire se dégrade, la Banque Alimentaire de Dordogne propose des «ateliers budget» à ses 73 partenaires associatifs. Ces ateliers comprennent des interventions de la part du Crédit Agricole (sur la gestion bancaire), EDF-GDF (sur la maitrise énergétique) et l'ADIL à Périgueux (sur l'économie dans le logement) et visent à apporter les éléments de budget à ces partenaires qui peuvent ensuite démultiplier ces informations auprès de leurs bénéficiaires.

REGION : Nouvelle Aquitaine

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale(s) - Aide et insertion de personnes en difficulté (personnes handicapées, chômeurs...) - Création et renforcement du lien social
Pédagogique - Information tous publics

INITIATIVE CATERING

TITRE : Initiative Catering: ateliers de cuisine et conserverie en Poitou-Charentes

AUTEUR(S) : Camille RUIZ

RESUME : Initiative Catering, est une association créée en 2011 qui œuvre en Poitou-Charentes via des ateliers de cuisine sur un axe « alimentation et petit budget » en lien avec des réseaux d'accompagnement social, des activités de catering et de conserverie. La diversité de son action et son modèle de fonctionnement basé sur le partenariat avec d'autres structures sont les clés de son succès.

REGION : Nouvelle-Aquitaine

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale - Création et renforcement du lien social
Pédagogique - Information tous publics
Culturelle - Maintien des patrimoines alimentaires

INITIATIVE CATERING

TITRE : Les ateliers de cuisine aux micro-ondes du Samu Social de Paris

AUTEUR(S) : Guillaume CHERUY

RESUME : Depuis octobre 2015, le Samu Social de Paris organise des ateliers de cuisine aux micro-ondes à destination des familles hébergées en hôtel social, afin qu'elles puissent accéder à une alimentation équilibrée et économique tout en prenant en compte l'équipement limité disponible à l'hôtel.

REGION : Île-de-France

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale(s) - Aide et insertion de personnes en difficulté (personnes handicapées, chômeurs...) - Création et renforcement du lien social
Pédagogique - Information tous publics

CCAS D'ANGERS

TITRE : Les Filets Solidaires du CCAS d'Angers

AUTEUR(S) : Annie DENIEULLE

RESUME : Le CCAS de la ville d'Angers a mis en place depuis 2011 la distribution de Filets Solidaires, en partenariat avec le Jardin de Cocagne Angevin. Les filets sont composés en partie de produits de surplus, triés par le Jardin de Cocagne, puis sont distribués aux usagers dans des lieux de vie sociale (Maisons de quartier, etc.). Ils sont destinés à des personnes en précarité qui n'ont pas accès à l'aide alimentaire traditionnelle, et le prix du filet varie en fonction de leurs ressources.

REGION : Pays de la Loire

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale(s) - Aide et insertion de personnes en difficulté (personnes handicapées, chômeurs...) - Création et renforcement du lien social

LA BANQUE ALIMENTAIRE DE TOURAINE

TITRE : Les chasseurs ont du cœur avec la Banque Alimentaire de Touraine

AUTEUR(S) : Bernard MIQUEL

RESUME : La Fédération des chasseurs d'Indre et Loire a appelé les sociétés de chasse du département à partager une partie de leur gibier avec des familles démunies n'ayant pas accès à des produits alimentaires de luxe, en période de fête notamment. La Fédération travaille pour ce faire depuis 2012 avec la Banque alimentaire de Touraine.

REGION : Centre-Val de Loire

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale(s) - Aide et insertion de personnes en difficulté (personnes handicapées, chômeurs...)

ALERTE SOLIDARITÉ

TITRE : L'épicerie solidaire étudiante de l'Agoraé à l'Université Catholique de Lille

AUTEUR(S) : Lucas LEWANDOWSKI

RESUME : En 2012, l'association l'Agoraé a ouvert une épicerie solidaire, suite au constat de ses membres que beaucoup d'étudiants délaissaient la qualité de leur alimentation pour financer leurs études. Outre l'aide alimentaire apportée aux étudiants lillois depuis 2012, l'association Agoraé est un lieu de vie à part entière.

REGION : Hauts-de-France

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire
Distribution / Commercialisation - Création de circuits de proximité

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale - Création et renforcement du lien social

SECOURS ISLAMIQUE FRANCE

TITRE : Episol : l'EPIcerie SOLidaire du Secours Islamique à Saint-Denis

AUTEUR(S) : Mohamed EL OUARDI

RESUME : Depuis 2007, le Secours-Islamique gère une épicerie solidaire à Saint-Denis pour rendre accessibles les biens de consommation de première utilité et pour réaliser des projets de familles en difficultés financières.

REGION : Hauts-de-France

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale - Aide et insertion de personnes en difficulté (personnes handicapées, chômeurs...) - Création et renforcement du lien social
Pédagogique - Information tous publics

BANQUE ALIMENTAIRE DE L'ISÈRE

TITRE : 3 étoiles solidaires : faciliter la distribution de la viande aux personnes démunies

AUTEUR(S) : Christian CHÉDRU

RESUME : Le projet « 3 Etoiles Solidaires », porté par la Banque Alimentaire de l'Isère, permet aux personnes en situation de précarité d'avoir accès à la viande, tout en luttant contre le gaspillage alimentaire. Afin d'éviter de jeter la viande dont la date légale de consommation (DLC) est proche, celle-ci est cuisinée puis mise sous vide, permettant de la consommer pendant 5 jours supplémentaires, avant d'être distribuée par les associations partenaires.

REGION : Auvergne-Rhône-Alpes

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Social(e) - Aide et insertion de personnes en difficulté (personnes handicapées, chômeurs...)

A.N.D.E.S. (ASSOCIATION NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT DES EPICERIES SOLIDAIRES)

TITRE : UNITERRES : quand l'aide alimentaire soutient l'agriculture locale – en faveur des consommateurs

AUTEUR(S) : Véronique Blanchot

RESUME : Le programme Uniterres approvisionne en circuit-court des épiceries solidaires d'aide alimentaire par des producteurs de proximité fragilisés travaillant dans le respect des hommes et de la terre. Outre les bénéfices nutritifs, Uniterres permet de tisser des liens entre producteurs et consommateurs.

REGION : Île-de-France

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale - Aide et insertion de personnes en difficulté (personnes handicapées, chômeurs...)

LES SSUPERS PANIERS POUR LES ÉTUDIANTS

TITRE : Les SSUpers Paniers pour les étudiants

AUTEUR(S) : Emeline BORN

RESUME : Distribués depuis 2014, les SSUpers Paniers du Service de Santé Universitaire (SSU) de Clermont-Ferrand sont des paniers de produits locaux adaptés aux étudiants, c'est-à-dire accessibles sans engagement, mis en vente sur des sites fréquentés par les étudiants de Clermont-Ferrand, et à des tarifs abordables.

REGION : Auvergne-Rhône-Alpes

TYPE D'ACTIONS : Distribution / Commercialisation - Mode de commercialisation innovant (notamment TIC)

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Pédagogique - Information tous publics
Environnementale - Décarbonisation des chaînes agro-alimentaires
Culturelle - Maintien des patrimoines alimentaires

SOLS & FRUITS

TITRE : Gueules Cassées : valorisation des fruits et légumes moches par SOLS & FRUITS

AUTEUR(S) : Nicolas CHABANNE

RESUME : « Gueules Cassées » est une marque valorisant les fruits et légumes « moches » (abîmés, trop petits ou difformes) auprès du consommateur pour limiter le gaspillage alimentaire. Les produits proposés sont moins chers, ce qui permet au plus grand nombre d'y avoir accès.

REGION : Bretagne

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Lutte contre le gaspillage alimentaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Pédagogique - Information tous publics
Environnementale - Décarbonisation des chaînes agro-alimentaires
Culturelle - Maintien des patrimoines alimentaires

KELBONGOO

TITRE : Kelbongoo : revente de produits fermiers frais en circuit-court à Paris 20ème

AUTEUR(S) : Xavier VANDER AUWERA, Charlotte CIABRIANI

RESUME : Kelbongoo est un projet solidaire de revente de produits fermiers frais, de saison et de qualité, en circuit-court et à des prix abordables. Léa Barbier et Richard Fielding, les initiateurs de Kelbongoo ont créé un circuit-court entre une soixantaine de petits producteurs à moins de 200 km de Paris et les habitants du 10ème , du 20ème et des alentours, en veillant à pratiquer les prix les plus bas possibles pour les consommateurs tout en rémunérant équitablement les producteurs.

REGION : Ile-de-France

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire
Distribution / Commercialisation - Création de circuits de proximité

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Environnementale - Décarbonisation des chaînes agro-alimentaires

LE TERREAU

TITRE : Paniers solidaires: une alimentation équilibrée et bio pour tous

AUTEUR(S) : Julie GENDRON

RESUME : L'opération «Paniers Solidaires» cherche à favoriser l'accessibilité économique du bio pour les plus démunis en Ardèche, grâce à un abonnement aux paniers bio à 30% du prix de vente, et à encourager l'autonomie alimentaire de ces personnes à travers des ateliers de cuisine ou des visites de jardins.

REGION : Auvergne-Rhône-Alpes

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Pédagogique - Information tous publics

1.2 AIDE ET INSERTION DE PERSONNES EN DIFFICULTÉ (PERSONNES HANDICAPÉES, CHÔMEURS...)

GESRA (GROUPEMENT DES EPICERIES SOCIALES ET SOLIDAIRES EN RHÔNE-ALPES - AUVERGNE)

TITRE : GESRA - Groupement des Epiceries Sociales et Solidaires en Rhône-Alpes – Auvergne

AUTEUR(S) : Marc TERSOGLIO, Joël MOULIN

RESUME : L'association a pour objet de promouvoir, mettre en réseau, soutenir, accompagner ou conduire toutes actions concourant à la gestion et au développement des épiceries sociales et/ou solidaires de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, depuis 2004. Cela comprend la mutualisation de l'approvisionnement et la diffusion de produits alimentaires dans le réseau des épiceries, ainsi que l'organisation de formations-sensibilisations du réseau et de ses partenaires.

REGION : Rhône-Alpes

TYPE D'ACTIONS : Valorisation non alimentaire de produits agricoles et alimentaire - Plaidoyer

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Pédagogique - Information tous publics

ASSOCIATION SOLIDARI'TERRE ÉCOLE CENTRALE LYON

TITRE : Les Camions du Coeur: une association étudiante en partenariat avec les Restos du Cœur

AUTEUR(S) : Maestroni MAESTRONI

RESUME : Solidari'terre est l'association humanitaire de deux grandes écoles lyonnaises, EM Lyon Business School et l'Ecole Centrale de Lyon, crée en 1993. Ensemble, des étudiants des deux écoles viennent en aide aux bénévoles des Restos du Cœur dans la ville de Villeurbanne, avec le projet « Camions du Cœur ».

REGION : Auvergne-Rhône-Alpes

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale - Création et renforcement du lien social

FAMILLES RURALES DE LOUDÉAC

TITRE : Tables en compagnie: des repas solidaires par les Familles Rurales de Loudéac (Bretagne)

AUTEUR(S) : Karine LE GENDRE

RESUME : Avec le programme des Tables en compagnie, l'antenne locale de l'association Familles Rurales à Loudéac (22) propose, depuis 2011, des repas chauds à bas prix à une cinquantaine de personnes en situation de précarité alimentaire et/ou d'isolement plusieurs fois par semaine, dans une ambiance conviviale. Des ateliers cuisines sont organisés à destination des enfants et des adultes. De plus un espace de vie sociale a été mis en place afin de renforcer la création de lien social.

REGION : Bretagne

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale(s) - Contribution au maintien et à la création d'emplois - Création et renforcement du lien social
Pédagogique - Information tous publics

CCAS D'ISSY-LES-MOULINEAUX

TITRE : Le Libre Service Social du CCAS d'Issy-les-Moulineaux: alimentation et inclusion

AUTEUR(S) : Jeanne BREBION

RESUME : Créé en 1995, le Libre-Service Social (LSS) du Pôle Solidarité du CCAS d'Issy les Moulineaux est une alternative aux distributions de colis d'aide alimentaire assurées par des associations puisqu'il permet aux bénéficiaires de changer de posture et de devenir actifs dans leurs achats. Au-delà de l'offre d'une aide alimentaire variée, le LSS développe l'autonomie et l'intégration sociale de ses bénéficiaires.

REGION : Île-de-France

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale(s) - Amélioration de la santé par une alimentation saine - Création et renforcement du lien social
Pédagogique - Information tous publics

EPISOL

TITRE : EPISOL: une épicerie solidaire pour tous sur le territoire de Grenoble

AUTEUR(S) : Philippe ODIER

RESUME : Afin de faire face à la montée de la « précarité intermédiaire », un collectif d'associations et le CCAS de Grenoble se sont unis pour créer EPISOL, une épicerie solidaire ouverte à tous, mais avec des prix différenciés selon les budgets. La solidarité ne s'arrête pas qu'aux clients, car EPISOL emploie en parallèle des salariés en insertion et souhaite travailler avec des producteurs en circuit-court pour soutenir l'économie locale.

REGION : Auvergne-Rhône-Alpes

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale(s) - Amélioration de la santé par une alimentation saine - Contribution au maintien et à la création d'emplois
Environnementale - Décarbonisation des chaînes agro-alimentaires

AGORAÉ CAEN

TITRE : Agoraé Caen ; Epicerie Sociale et Solidaire étudiante

AUTEUR(S) : Florentin GUYOMARD

RESUME : Outre la mise en place d'épiceries sociales et solidaires directement sur le campus universitaire, il s'agit d'un lieu d'échange et de solidarité, par des étudiants pour des étudiants. Le projet AGORAé est un concept porté au niveau de la FAGE. A Caen, le projet s'est basé sur une étude effectuée par la Fédération en septembre 2013 sur près de 4000 étudiants. Il en est ressorti que 1/5ème des étudiants souhaiterait se salarier en parallèle de ses études, et qu'1/10ème des étudiants n'accéderait pas à trois repas par jour faute de moyens. Les besoins sont donc réels.

REGION : Normandie

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire
Distribution / Commercialisation - Création de circuits de proximité

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale - Création et renforcement du lien social
Pédagogique - Information tous publics

MIAA (MOUVEMENT D'INTERMITTENTS D'AIDE AUX AUTRES)

TITRE : Distribution de repas aux sans-abris à Paris 19

AUTEUR(S) : Sylvie KOECHLIN

RESUME : MIAA (Mouvement d'Intermittents d'Aide aux Autres) est une association qui a pour but de fournir 120 repas aux sans-abris de l'Est parisien cinq jours sur sept. Elle a une activité constante grâce au nombre important de bénévoles.

REGION : Ile-de-France

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale - Création et renforcement du lien social

BALUCHON - A TABLE CITOYENS

TITRE : Baluchon, une aventure collective autour des plaisirs de la table et du bien vivre ensemble

AUTEUR(S) : Sara DEMESSE

RESUME : Baluchon – A table citoyens est une entreprise solidaire d'utilité sociale, qui, à travers la préparation de petits plats cuisinés ensemble et de services innovants, dont un de restaurateur, propose à des personnes éloignées de l'emploi de se réapproprier leur destin économique et social. Les antennes de cette initiative sont présentes dans des zones géographiques isolées.

REGION : Ile-de-France

TYPE D'ACTIONS : Distribution / Commercialisation - Mode de commercialisation innovant (notamment TIC)

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale(s) - Amélioration de la santé par une alimentation saine - Contribution au maintien et à la création d'emplois
Culturelle - Maintien des patrimoines alimentaires - Valorisation du patrimoine technique

DE LA FERME AU QUARTIER

TITRE : De la Ferme au Quartier, distribution de paniers paysans en circuit court à St Etienne

AUTEUR(S) : Georges GÜNTHER

RESUME : L'association autofinancée «De la ferme au quartier» permet l'accès à une alimentation saine d'un large public, intégrant aussi des familles bénéficiant d'aide alimentaire, tout en assurant un juste prix au producteur.

REGION : Auvergne-Rhône-Alpes

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale - Création et renforcement du lien social
Environnementale - Décarbonisation des chaînes agro-alimentaires

SOLAAL (SOLIDARITÉ DES PRODUCTEURS AGRICOLES ET DES FILIÈRES ALIMENTAIRES)

TITRE : Le don alimentaire selon SOLAAL

AUTEUR(S) : Dorothée BRIAUMONT, Angélique DELAHAYE (présidente)

RESUME : L'association SOLidarité des producteurs Agricoles et des filières ALimentaires (SOLAAL) facilite le don alimentaire entre donateurs des filières agricole et alimentaire et les associations d'aide alimentaire nationales habilitées. Elle propose au donateur, souvent pris par son activité, de se charger de la distribution et répartition de ses produits vers ces associations.

REGION : Ile-de-France

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Lutte contre le gaspillage alimentaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Pédagogique - Information tous publics

SOLI'GREN

TITRE : Les paniers solidaires de Soli'Gren à Grenoble

AUTEUR(S) : Brunet CAROLE

RESUME : Soli'Gren SCIC est une coopérative, qui présente l'originalité de livrer des paniers solidaires de fruits et légumes à des centres sociaux de Grenoble. La livraison se fait dans une démarche collaborative et participative afin d'améliorer les pratiques alimentaires des citoyens les moins favorisés.

REGION : Grand Est

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale(s) - Amélioration de la santé par une alimentation saine - Création et renforcement du lien social
Pédagogique - Information tous publics
Environnementale - Décarbonisation des chaînes agro-alimentaire

LES AMIS DE TOUS

TITRE : La distribution de colis alimentaires à Villeurbanne selon «Les amis de tous»

AUTEUR(S) : Lisa LAMBERT

RESUME : Depuis 1995, l'association «Les amis de tous» œuvre pour l'inclusion et l'accès à l'alimentation de personnes en difficultés socio-économiques à Villeurbanne. Pour ce faire, elle collecte des denrées alimentaires et les redistribue sous forme de colis. En contrepartie, les bénéficiaires payent une somme symbolique et participent aux actions de l'association.

REGION : Auvergne-Rhône-Alpes

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale - Création et renforcement du lien social

LA CANTINE SAVOYARDE

TITRE : La récupération des surplus alimentaires de La Cantine Savoyarde

AUTEUR(S) : Alain D'ESTOURNELLES

RESUME : Grâce à la récupération des surplus de cantines scolaires et restaurants solidaires, ainsi que des invendus de commerces locaux, La Cantine Savoyarde offre des repas au plus démunis, accompagnant parallèlement leur réinsertion (emploi, accueil de jour...).

REGION : Auvergne-Rhône-Alpes

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale - Création et renforcement du lien social
Environnementale - Décarbonisation des chaînes agro-alimentaire
Culturelle - Valorisation du patrimoine technique

LE BOCAL LOCAL

TITRE : Le Bocal Local: la lutte contre les gaspillages potagers

AUTEUR(S) : Stéphanie DARTIGUE

RESUME : L'association Le Bocal Local lutte depuis 2014 en Gironde contre les gaspillages potagers, en permettant aux personnes éloignées de l'emploi de retrouver une activité professionnelle et un lien social.

REGION : Nouvelle Aquitaine

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Lutte contre le gaspillage alimentaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale - Amélioration de la santé par une alimentation saine
Pédagogique - Information tous publics
Environnementale - Traitements des déchets et renforcement de l'économie circulaire

1.3 CONTRIBUTION AU MAINTIEN ET À LA CRÉATION D'EMPLOIS

REVIVRE ILE-DE-FRANCE

TITRE : Le Projet Tournées Villages, une épicerie sociale itinérante

AUTEUR(S) : Alain JEZEQUEL

RESUME : ReVIVRE Ile-de-France collecte et distribue des produits de première nécessité aux exclus de la consommation, et offre une insertion professionnelle aux exclus du travail. A travers l'épicerie ambulante des « Tournées Villages », l'association distribue directement des denrées alimentaires aux familles démunies résidant dans des zones peu desservies par les services d'aide alimentaire traditionnelle.

REGION : Ile-de-France

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire
Distribution / Commercialisation - Mode de commercialisation innovant (notamment TIC)

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale(s) - Amélioration de la santé par une alimentation saine- Aide et insertion de personnes en difficulté (personnes handicapées, chômeurs...)

A.N.D.E.S. (ASSOCIATION NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT DES EPICERIES SOLIDAIRES)

TITRE : UNITERRES : quand l'aide alimentaire soutient l'agriculture locale – en faveur des producteurs

AUTEUR(S) : Véronique BLANCHOT

RESUME : Uniterres fait de l'aide alimentaire un acteur économique en créant de nouvelles solidarités locales : il rend accessible les produits frais, locaux et de saison aux personnes en situation de précarité, tout en offrant à des agriculteurs fragilisés respectueux de l'environnement les moyens de pérenniser leur exploitation.

REGION : Ile-de-France

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Environnementale - Décarbonisation des chaînes agro-alimentaire
Culturelle - Maintien des patrimoines alimentaires

1.4 CRÉATION ET RENFORCEMENT DU LIEN SOCIAL

SERVICE DE SANTÉ UNIVERSITAIRE (SSU)

TITRE : Redonner de l'éclat au Soleil (Saint-Etienne) : activités autour de la consommation durable

AUTEUR(S) : Denise OLIVERAS

RESUME : Denise Oliveras, au sein de la conférence Saint Vincent de Paul et de l'association Soleil Solidaire, propose des ateliers aux habitants du quartier le Soleil à Saint-Etienne, avec l'aide de bénévoles. A travers l'aide alimentaire, elle cherche à favoriser la convivialité et la reprise de confiance en soi des habitants. L'idée du projet est

en adéquation avec la réalité locale puisque l'accompagnement alimentaire permet un appui économique solide pour les familles mais également un socle de socialisation. Cela s'inscrit aussi dans la volonté de lutter contre le gaspillage alimentaire.

REGION : Auvergne-Rhône-Alpes

TYPE D'ACTIONS : Valorisation non alimentaire de produits agricoles et alimentaire - Valorisation pédagogique, sensibilisation du grand public ou d'un public cible

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Pédagogique - Information tous publics

LE BABA FOOD MARKET

TITRE : Le Baba : le marché-cantine des chefs migrants

AUTEUR(S) : Lou BLANCO

RESUME : Le Baba est un projet de marché-cantine citoyen crée en 2016 réunissant des chefs cuisiniers réfugiés et immigrés souhaitant partager les bons petits plats de leurs pays avec les franciliens. Lors d'évènements et grâce à des roulottes itinérantes, le marché se déplace à Paris de quartier en quartier pour aller au plus près des habitants. L'objectif est double: faire connaître la richesse des cultures de l'immigration, encourager la rencontre et l'échange entre des communautés qui se connaissent trop peu, mais aussi permettre l'insertion par l'activité professionnelle.

REGION : Ile-de-France

TYPE D'ACTIONS : Valorisation non alimentaire de produits agricoles et alimentaire - Valorisation pédagogique, sensibilisation du grand public ou d'un public cible

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale(s) - Aide et insertion de personnes en difficulté (personnes handicapées, chômeurs...) - Contribution au maintien et à la création d'emplois
Pédagogique - Information tous publics
Culturelle - Maintien des patrimoines alimentaires

LE RECHO

TITRE : Le RECHO : Créer du lien entre les populations locales et les migrants à travers la cuisine et favoriser leur insertion sociale et professionnelle

AUTEUR(S) : Vanessa KRYCEVE

RESUME : Le RECHO est une association humanitaire crée en 2016 qui vient en aide aux personnes en situation de précarité, notamment les migrants, à travers la production et la distribution de repas sur les lieux d'accueil et camps de réfugiés, en France et en Europe. Notre action a pour objectif de créer du lien entre les populations locales et les migrants à travers la cuisine et de favoriser leur insertion sociale et professionnelle.

REGION : Ile-de-France

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale(s) - Amélioration de la santé par une alimentation saine - Aide et insertion de personnes en difficulté (personnes handicapées, chômeurs...)

L'EPSO

TITRE : L'Epso, épicerie sociale et solidaire à Montpellierrs

AUTEUR(S) : Murielle COMBET

RESUME : L'Epso est une épicerie sociale à Montpellier, créée par l'association culturelle La Porte Ouverte il y a 3 ans. Les bénévoles ont développé un mode de financement innovant en distinguant les clients solidaires des bénéficiaires sociaux.

REGION : Occitanie

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Lutte contre le gaspillage alimentaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale - Aide et insertion de personnes en difficulté (personnes handicapées, chômeurs...)
Pédagogique - Information tous publics

ENSEMBLE UN LIEU POUR DES LIENS SOLIDAIRES À ACHÈRES (ELLSA)

TITRE : Ensemble un Lieu pour des Liens Solidaires à Achères : développer le lien, favoriser la solidarité & valoriser l'alimentation conviviale et durable

AUTEUR(S) : Corentin DUFOUR

RESUME : L'association ELLSA fournit une aide alimentaire participative aux habitants d'Achères en situation de précarité tout en favorisant des activités intégratrices permettant une meilleure insertion sociale de ces personnes. L'organisation d'ateliers et l'entretien d'un jardin solidaire sont autant d'occasions de valoriser les savoir-faire de tous. Le développement d'une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne et d'un Système d'Echange Local favorise également la valorisation d'un mode de vie durable et des partenariats avec les acteurs locaux.

REGION : Ile-de-France

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale(s) - Amélioration de la santé par une alimentation saine- Aide et insertion de personnes en difficulté (personnes handicapées, chômeurs…)
Pédagogique - Information tous publics
Environnementale - Conservation de la biodiversité
Culturelle - Entretien du patrimoine naturel

FAMILLES LAÏQUES DE VAUX-LE-PÉNIL

TITRE : Les repas partagés à Vaux-le-Pénil : un restaurant citoyen en Seine-et-Marne

AUTEUR(S) : Jean-François CHALOT

RESUME : Un mercredi sur deux, un repas partagé, préparé collectivement, accessible à des familles en difficultés ou précaires est organisé par Familles laïques de Vaux-le-Pénil, grâce à un partenariat entre plusieurs associations locales et la municipalité.

REGION : Ile-de-France

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale(s) - Amélioration de la santé par une alimentation saine- Aide et insertion de personnes en difficulté (personnes handicapées, chômeurs…)

MIAM'IAM CHEZ L'HABITANT

TITRE : Miam'iam chez l'habitant: manger autrement … manger chez l'habitant !

AUTEUR(S) : Nathalie DORVILLE

RESUME : Miam'iam une association loi 1901 à but non lucratif, qui a pour but de permettre à des personnes en situation précaire de partager des repas conviviaux, lors d'événements ou chez l'habitant

REGION : Ile-de-France

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale - Aide et insertion de personnes en difficulté (personnes handicapées, chômeurs…)

FR CIVAM AUVERGNE

TITRE : Troc Party Alimentaire en Auvergne : local, anti-gaspillage et convivial

AUTEUR(S) : Elodie COUDERT

RESUME : Les « Troc Party Alimentaires » de la FR CIVAM s'inscrivent depuis 2014 dans le programme « Valoriser la production agricole locale par des modes de commercialisation alternatifs et solidaires et lutter contre le gaspillage alimentaire », en Auvergne. Ils visent à échanger des produits frais, locaux et de saison et « faits maison » en luttant contre le gaspillage alimentaire tout en créant du lien de consommateur à consommateur, de jardinier à jardinier.

REGION : Auvergne-Rhône-Alpes

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Lutte contre le gaspillage alimentaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Pédagogique - Information tous publics
Environnementale - Décarbonisation des chaînes agro-alimentaires

LEGUM'AU LOGIS

TITRE : Légum'au Logis, bouillon de solidarités dans mon quartier !

AUTEUR(S) : Lise CADOT

RESUME : L'association Légum'au Logis est implantée sur deux quartiers politique de la ville de Villeurbanne (Rhône) et propose plusieurs actions favorisant l'accès de tous à une alimentation saine et savoureuse, et considérant l'alimentation un vecteur de lien social et de convivialité. D'autre part l'initiative se fournie auprès des producteurs locaux et a mis en place des partenariats avec des groupements d'achats implantés dans les quartiers populaires. Légum'au Logis agit donc aussi en soutien pour les producteurs.

REGION : Auvergne-Rhône-Alpes

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale(s) - Amélioration de la santé par une alimentation saine -Création et renforcement du lien social

DISCO SOUPE

TITRE : Les événements collectifs de Disco Soupe : une lutte conviviale et participative contre le gaspillage alimentaire

AUTEUR(S) : Anna LOCHARD

RESUME : Disco Soupe organise des événements collectifs où des fruits et des légumes invendus sont réemployés. Les soupes, salades, confitures ou chutneys cuisinés sont distribués gratuitement ou vendus à prix libre. L'association a un format open source et ces actions peuvent ainsi être reproductibles si sa charte de valeurs est respectée.

REGION : Île-de-France

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Lutte contre le gaspillage alimentaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale(s) - Aide et insertion de personnes en difficulté (personnes handicapées, chômeurs...) - Création et renforcement du lien social
Pédagogique - Information tous publics

II - EXTERNALITES ENVIRONNEMENTALES

2.1 DÉCARBONISATION DES CHAÎNES AGRO-ALIMENTAIRES

BIOCYCLE

TITRE : Biocycle : le relais du don alimentaire de proximité

AUTEUR(S) : Jean-François RECCO

RESUME : Biocycle est un collectif citoyen actif depuis juin 2014 qui s'est constitué en association d'intérêt général par son objet en novembre 2015. Le cœur de sa mission est de lutter contre le gaspillage alimentaire et la grande exclusion en île de France. Pour cela, Biocycle assure, en vélo triporteurs, la redistribution de dons alimentaires des professionnels de l'alimentation aux associations caritatives parisiennes.

REGION : Île-de-France

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire Lutte contre le gaspillage alimentaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale(s) - Création et renforcement du lien social
Pédagogique - Information tous publics

RE-BON

TITRE : La lutte contre le gaspillage alimentaire de Re-Bon, réseau de glanage nantais

AUTEUR(S) : Flavie DUPREY

RESUME : L'association RE-BON organise depuis 2012 des sessions de glanage participatives et récupération de fruits et légumes destinés à être jetés sur les exploitations agricoles car non-commercialisables, pour les donner à des associations d'aide alimentaire. Elle participe aussi à des événements de sensibilisation au gaspillage alimentaire.

REGION : Pays de la Loire

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Lutte contre le gaspillage alimentaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale(s) - Aide et insertion de personnes en difficulté (personnes handicapées, chômeurs...) - Création et renforcement du lien social
Pédagogique - Information tous publics
Environnementale - Décarbonisation des chaînes agro-alimentaires

2.2 CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

ASSOCIATION SIMPLES ET SAUVAGES

TITRE : Association Simples et Sauvages

AUTEUR(S) : Jacqueline Especel

RESUME : L'association, crée en juin 2014 vise à contribuer à la dynamique sociale, économique et agri-culturelle du territoire de l'Ardèche afin de préserver le vivant sous toutes ses formes. Leur action passe par une paysannerie agricole viable à petite échelle en circuit-court (plantes aromatiques, médicinales et tinctoriales), l'accueil de tous les publics, la transmission pédagogique des savoirs être avec des activités d'éducation à l'environnement et en accompagnement social pour recréer du lien social et en favorisant une culture de proximité. Ainsi, suite à la rencontre de 3 femmes, le projet vise à relier l'humain dans son environnement pour plus de sens et d'autonomie.

REGION : Auvergne-Rhône-Alpes

TYPE D'ACTIONS : Production agricole - Production de niche

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale(s) - Création et renforcement du lien social
Pédagogique - Information tous publics

2.3 TRAITEMENTS DES DÉCHETS ET RENFORCEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

ACI LES JARDINS DE LA MÉDITERRANÉE - IMAGINE 84

TITRE : L'Atelier chantier d'Insertion «Les Jardins de la Méditerranée» d'ACI Les Jardins de la Méditerranée - Imagine 84

AUTEUR(S) : Nicolas CABOT

RESUME : Les dispositifs d'aides alimentaires ont une offre faible en produits frais ce qui influence la santé des personnes bénéficiaires. Le projet d'ACI Les Jardins de la Méditerranée - Imagine 84 permet aux plus démunis de s'approvisionner en fruits et légumes frais. Depuis 2009, les produits consommables, mais hors calibre et écartés sont triés et conditionnés par des salariés en insertion puis distribués aux réseaux nationaux d'aide alimentaire qui ensuite redistribuent aux bénéficiaires sur le terrain. L'objectif est donc pluriel : lutter contre le gaspillage alimentaire, permettre l'insertion par l'activité économique (IAE) et favoriser l'accès à une alimentation saine pour tous.

REGION : PACA

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Lutte contre le gaspillage alimentaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale(s) - Amélioration de la santé par une alimentation saine - Aide et insertion de personnes en difficulté (personnes handicapées, chômeurs...)

III - EXTERNALITES PÉDAGOGIQUES

3.1 INFORMATION TOUS PUBLICS

TOUS À TABLE

TITRE : Les repas solidaires, une seconde marche à l'insertion sociale par « le bien manger »

AUTEUR(S) : Flavio NERVEGNA

RESUME : L'association Tous à table anime depuis mai 2011 des repas solidaires, pour permettre aux restaurateurs amis de l'association d'ouvrir leurs portes à un public défavorisé. Le restaurant partenaire réserve 20% de ses couverts à des clients qui ne paient que 10% du prix de l'addition. Tous à table intègre également dans l'équipe des restaurants de qualité des professionnels en réinsertion en qualité d'apprentis.

REGION : Île-de-France

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale(s) - Amélioration de la santé par une alimentation saine - Aide et insertion de personnes en difficulté (personnes handicapées, chômeurs...) - Contribution au maintien et à la création d'emplois - Création et renforcement du lien social
Culturelle - Maintien des patrimoines alimentaires Valorisation du patrimoine technique

CCAS DE VIERZON

TITRE : La Semaine du Goût de Vierzon : animations autour de l'alimentation

AUTEUR(S) : Virginie CANON

RESUME : Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Vierzon, via son épicerie sociale Epicéa, porte depuis 2010, un projet multi-partenarial autour de la Semaine nationale du goût. Le but est d'améliorer les habitudes alimentaires des habitants par la participation à de nombreux ateliers et animations autour de l'alimentation.

REGION : Centre-Val de Loire

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire
Valorisation non alimentaire de produits agricoles et alimentaire - Valorisation pédagogique, sensibilisation du grand public ou d'un public cible

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale(s) - Amélioration de la santé par une alimentation saine, Création et renforcement du lien social
Pédagogique - Education des enfants
Environnementale - Traitements des déchets et renforcement de l'économie circulaire

LA TABLÉE DES CHEFS FRANCE

TITRE : La Tablée des Chefs: des chefs cuisiniers solidaires contre le gaspillage et la précarité alimentaire

AUTEUR(S) : Lyndsi BAKER-DAUBRICOURT

RESUME : Depuis 2013, l'association La Tablée des Chefs mobilise en France les professionnels de la cuisine. Un service de récupération des surplus auprès des restaurateurs et des hôteliers permet de redistribuer les denrées alimentaires à des associations et éviter le gaspillage alimentaire. Des programmes pédagogiques culinaires sensibilisent de nombreux jeunes issus de milieux défavorisés.

REGION : Île-de-France

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire Lutte contre le gaspillage alimentaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale - Amélioration de la santé par une alimentation saine
Pédagogique - Education des enfants
Environnementale - Traitements des déchets et renforcement de l'économie circulaire

3.2 EDUCATION DES ENFANTS

ECHANGE NORD SUD

TITRE : Lutte contre le gaspillage alimentaire et les invendus via la création de «confitures solidaires»

AUTEUR(S) : Cathy Thocaven

RESUME : Le projet des confitures solidaires mené par l'association Echanges Nord Sud depuis 2015 repose sur la valorisation des fruits et légumes invendus d'une épicerie bio locale, afin de lutter contre le gaspillage alimentaire. Ils sont transformés en confitures par les bénévoles et deux services civiques sont actuellement affecté(e)s à cette activité quotidienne.

REGION : Nouvelle Aquitaine

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Lutte contre le gaspillage alimentaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale - Amélioration de la santé par une alimentation saine, Création et renforcement du lien social
Pédagogique - Information tous publics
Environnementale - Décarbonisation des chaînes agro-alimentaires

Article

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE EN EUROPE

SciencesPo PROJETS COLLECTIFS

AUTEURS: Alice ANTOINE (alice.antoine1@wanadoo.fr), Gaëlle CHAILLET (gaelle.chaillet@gmail.com), Ilaria FRANCO (Ilaria.franco@sciencespo.fr), Angèle TASSE (angele.tasse@gmail.com) et Chloé ROUSSET (rousset.chloe@hotmail.fr)

RÉSUMÉ : ***« Les réflexions présentées ici sont le fruit d'un projet collectif conduit par des étudiantes et des étudiants de Sciences Po de septembre 2016 à mai 2017, accompagné par RESOLIS et par la FNCIVAM. Ils se sont intéressés à la question de la lutte contre la précarité alimentaire et aux politiques européennes d'aide alimentaire en s'appuyant sur l'étude d'initiatives locales et novatrices menées dans différents pays européens. »***

MOTS-CLEFS : *PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE, EUROPE, AIDE ALIMENTAIRE, FEAD, POLITIQUE AGRICOLE, INITIATIVES LOCALES*

ÉLÉMENTS DE LA SYNTHÈSE DU PROJET COLLECTIF

« Selon Eurostat, en octobre 2015, **43 millions** de personnes étaient trop démunies pour se nourrir décemment en Europe, et ont eu **recours à l'aide alimentaire** (banques alimentaires, soupes populaires). D'après des statistiques de novembre 2016 (Eurostat), le pourcentage de personnes ne pouvant pas se payer un repas équilibré (avec ou sans viande) varie entre 2,9 % (Finlande, Suisse, Norvège, Pays Bas, Espagne et Luxembourg) et 38,8% (Bulgarie). Ce pourcentage est en augmentation en Croatie, Finlande et Suède, tandis qu'il diminue en Hongrie, Pologne, Roumanie, Bulgarie et Estonie. »

« Le budget que lui consacrent les 28 États européens s'élève à **3,8 milliards d'euros**, pour la période **2014-2020**. Selon les chiffres mêmes de la Commission européenne cette enveloppe reste néanmoins inférieure aux besoins des habitants de l'Union européenne (UE). »

LE RÔLE DE L'UE VU À TRAVERS LE FEAD ET À « L'HORIZON 2020 »

« Le FEAD (anciennement PEAD) : Le **Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis** (créé en 1987 et réformé en 2014 dans le cadre pluriannuel 2014-2020) contribue à la politique sociale de l'UE (compétence partagée) avec un budget de 3,8 milliards d'euros, répartis sur sept ans. Le programme apporte une assistance matérielle aux **populations les plus démunies des États membres** via la distribution de denrées alimentaires. C'est un fonds ouvert aux États membres **calculé en fonction de leur démographie**. Sa gestion est partagée entre les autorités nationales, régionales et locales, mais aussi avec les associations caritatives.
Dans l'esprit du programme « **Horizon 2020** », le FEAD soutient aussi des projets à long-terme visant **l'intégration, la cohésion sociale et l'éradication de la pauvreté dans l'Union**. Selon les estimations, ce fonds bénéficie à 20 millions de personnes. Le FEAD doit veiller à contribuer à l'équilibre des régimes alimentaires et agir en cohérence avec le Fonds social européen (FSE) et d'autres politiques de l'UE concernées par la précarité alimentaire. Enfin, Il s'efforce de contribuer à **la réalisation d'objectifs sociaux et environnements très larges** : égalité entre les hommes et les femmes, prévention contre les discriminations, défis climatiques et environnementaux, réduction du gaspillage.»

« Plusieurs critiques peuvent être adressées à ces programmes. Tout d'abord, une critique quant à **la séparation des enjeux de précarité alimentaire et de la politique agricole de l'UE**. Jusqu'en 2014 l'aide alimentaire (à travers le Programme Européen d'Aide aux plus Démunis - PEAD) était directement liée à la Politique Agricole Commune (PAC) de l'UE. Mais en 2011, la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) a mis fin à ce lien avec la PAC. Le programme fut officiellement abandonné en 2014. **L'aide alimentaire** est maintenant **dépendante du Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD)**. Cette réforme a provoqué **un désinvestissement progressif des Etats** et un rôle grandissant des institutions caritatives. **Dominique Paturel**, chercheuse INRA, membre de l'UMR Innovation, voit notamment cette transformation de l'approche européenne sur la sécurité alimentaire comme une solution court-termiste, laissant plus

de flexibilité à l'industrie alimentaire. **Olivier de Schutter** aussi pointe du doigt le refus de l'UE d'interroger les racines de la précarité alimentaire, et son refus de questionner son modèle productiviste et agricole. »

« Un autre problème est que l'UE ne peut investir autant que de besoin dans la lutte contre la précarité alimentaire car **ce budget est plafonné** à hauteur de **1,23% par le règlement**. De plus, le budget annuel est très **peu flexible**, puisqu'il s'inscrit dans un cadre pluriannuel de 7 ans, préétabli et voté chaque année par le Parlement et le Conseil. »
« Cependant, la précarité alimentaire, qui est vécue localement mais qui touche tous les pays et régions de l'Union, représente **une question de caractère politique** qui concerne à la fois la coopération transnationale et l'engagement des citoyens. »

CHOIX D'UN ÉCHANTILLON DE PAYS EUROPÉENS ET DE 10 INITIATIVES LOCALES DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE.

- **La Grèce** est un pays de la zone méditerranéenne qui a connu une **augmentation des phénomènes de précarité alimentaire** suite à la crise des dettes souveraines et à la mise en place des politiques publiques d'austérité. Face à la faiblesse des politiques sociales, **de nombreuses initiatives citoyennes locales** ont vu le jour et cherchent à lutter contre cette précarité à la fois alimentaire, économique et sociale.

- **La Belgique** est un pays de l'ouest de l'Europe qui, dans un contexte **de précarisation croissante de la société**, s'investit depuis peu dans des actions d'accès à une alimentation saine et durable. De **nombreuses initiatives locales** ont également vu le jour depuis 2012, pour prôner, au-delà d'une simple aide alimentaire, une vraie **intégration des problématiques de durabilité et environnementales**.

- **L'Italie** est un pays méditerranéen, qui a **connu une détérioration de sa situation économique** et une progression de la précarité alimentaire d'une partie de sa population avec une forte disparité régionale. Les problématiques de précarité et de gaspillage alimentaire sont intrinsèquement liées et les dispositifs, autant étatiques qu'associatifs, sont insuffisants pour y répondre.

- **La Finlande** est un pays caractéristique du **modèle scandinave** qui a mis en place de fortes politiques sociales, mais reste néanmoins peu volontariste dans les politiques alimentaires. Ces dernières épaulent **une aide alimentaire distributive** et investissent moins dans des dispositifs de transition alimentaire.

- **La Hongrie, la Pologne et la République Tchèque**, pays d'Europe centrale, au passé communiste récent, développent depuis **leur entrée dans l'Union européenne** des politiques publiques calquées sur l'Europe de l'Ouest et voient **émerger un secteur associatif et une société civile** autour de la question de la sécurité et de la précarité alimentaires.

10 Initiatives de lutte contre la précarité alimentaire en Europe

Vous pouvez retrouver les fiches complètes des ces initiatives dans notre observatoire Alimentation :
http://resolis.org/observatoire-alimentation

I - EXTERNALITES SOCIALES

1.1 AMÉLIORATION DE LA SANTÉ PAR UNE ALIMENTATION SAINE

BELGIQUE

SOLI-FOOD

TITRE : Soli-Food : Une plate-forme d'achats solidaires pour le secteur de l'aide alimentaire

Soli-Food a été initiée par la Fédération des Services Sociaux (FdSS), en collaboration avec la Croix-Rouge de Belgique et le Réseau REPIS (qui coordonne, soutient le développement et met à disposition des outils pour améliorer les pratiques et faciliter le travail des épiceries sociales de Wallonie et de la Région de Bruxelles-Capitale). Créée en 2015 pour approvisionner en qualité et en variété le secteur de l'aide alimentaire, la plate-forme, première de ce type en Belgique, négocie les meilleurs prix avec des fournisseurs. Le secteur de l'aide alimentaire (épiceries sociales – dont 25 épiceries Croix-Rouge, restaurants sociaux, colis d'urgence) peut dès lors avoir accès à une grande variété de produits à des prix plus bas que ceux du marché et, peut aussi réduire les coûts logistiques et de transport.

AUTEUR(S) : Grégoire VANZEEBROECK

TYPE D'ACTIONS : Production de services, d'accompagnement ou d'appui - Mise en relation des acteurs de la chaîne agroalimentaire et partage d'informations

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale - Aide et insertion de personnes en difficulté (personnes handicapées, chômeurs...)

BEES COOP SUPERMARKET

TITRE : BEES-coop : le supermarché coopératif bruxellois à vocation économique, sociale et écologique

BEES-coop est un projet de supermarché coopératif lancé en 2014 dans la région de Bruxelles (Belgique), qui permet l'accès à une alimentation durable et de qualité au plus grand nombre, tout en encourageant l'entraide et la mixité sociale. Le projet promeut également l'économie locale en proposant des produits issus de l'agriculture paysanne (produits de saisons, circuits courts).

AUTEUR(S) : Raucent MARTIN

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale - Création et renforcement du lien social
Culturelle - Maintien des patrimoines alimentaires

1.2 CRÉATION ET RENFORCEMENT DU LIEN SOCIAL

ITALIE

ASSOCIAZIONE SERVIZI PER IL VOLONTARIATO DI MODENA

TITRE : Portobello, un projet de communauté en faveur des familles vulnérables

Fondée en 2013, Portobello est une épicerie solidaire et un lieu communautaire ciblant des personnes en situation de précarité alimentaire sur le territoire de Modène, en Italie. En plus de cette aide alimentaire, les publics bénéficiaires peuvent accéder à des services et des conseils d'associations partenaires, le but étant de faciliter la sortie de la situation de précarité et, ultérieurement, de susciter un éventuel engagement comme volontaires au sein du projet.

AUTEUR(S) : Angela ARTUSI

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale - Aide et insertion de personnes en difficulté (personnes handicapées, chômeurs...

POLOGNE

FÉDÉRATION DES BANQUES ALIMENTAIRES DE POLOGNE (FPBŻ)

TITRE : Culinary Strong : des cours de cuisine pour émanciper les personnes en situation de précarité alimentaire

Le projet "*Culinary Strong*" organise des séminaires de cuisine abordable et saine pour les éducateurs des banques alimentaires de Pologne, qui à leur tour, les transmettent aux communautés locales et promeuvent ainsi leur autonomie et leur émancipation. L'objet du projet est de renforcer l'autonomisation des populations vulnérables face à la précarité alimentaire tout en renforçant leur inclusion sociale. Le projet est le résultat d'un partenariat entre l'ONG Banki Zywnosci (fédération des Banques Alimentaires de Pologne), l'entreprise McCormick et le FEADER de l'UE.

AUTEUR(S) : Aleksandra DAMENTKO

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire - Lutte contre le gaspillage alimentaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale - Amélioration de la santé par une alimentation saine

Pédagogique - Information tous publics

FINLANDE

LA FERME COOPÉRATIVE URBAINE, RUOKAOSUUSKUNTA

TITRE : La ferme coopérative urbaine - Production solidaire et inclusive de légumes biologiques

La Ferme Coopérative Urbaine a pour but d'intégrer des personnes à bas revenus et isolées dans un projet de CSA (Community-supported Agriculture), soit un fonctionnement de type AMAP, afin de leur permettre de se nourrir avec des légumes biologiques. Ce projet renforce la mixité sociale au sein de ce type d'initiatives, souvent composées exclusivement de personnes à hauts revenus.

AUTEUR(S) : Sini FORSSELL

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale - Amélioration de la santé par une alimentation saine

Environnementale - Contribution à la fertilité des sols

1.3 CONTRIBUTION AU MAINTIEN ET À LA CRÉATION D'EMPLOIS

HONGRIE

CARGONOMIA

TITRE : Cargonomia : une coopérative de la décroissance pour vivre mieux

Cargonomia est un collectif hongrois permettant la coopération de trois initiatives locales impliquées dans l'économie sociale et solidaire. Toutes les semaines, l'entreprise sociale de coursiers, Kantaa, délivre les paniers AMAP qui sont produits par la ferme biodynamique Zsambok. Ces livraisons sont permises grâce à des vélos conçus et construits de façon artisanale par l'atelier participatif Cyclonomia pour permettre le transport de marchandises en milieu urbain. Ainsi, cette plateforme tente de rapprocher les producteurs agricoles locaux et les consommateurs de Budapest en s'appuyant sur les principes de la décroissance : soutenabilité, convivialité et joie de vivre.

AUTEUR(S) : Vincent LIEGEY

TYPE D'ACTIONS : Distribution / Commercialisation - Mode de commercialisation innovant (notamment TIC) Création de circuits de proximité

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale - Amélioration de la santé par une alimentation saine

Pédagogique - Information tous publics

Environnementale - Décarbonisation des chaînes agro-alimentaires

II - EXTERNALITES ENVIRONNEMENTALES

2.1 TRAITEMENTS DES DÉCHETS ET RENFORCEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

ITALIE

EQUOEVENTO ONLUS

TITRE : Equoevento, le don alimentaire avec le secteur de l'événementiel solidaire

Créée en 2013, Equoevento est une organisation solidaire située à Rome qui récupère les aliments non-consommés issus de l'organisation d'évènements publics ou privés, et garantit le transport et la distribution immédiate de ces dons vers les associations qui sont au contact

des personnes et des familles les plus démunies. L'initiative certifie aussi les évènements qui participent à l'organisation d'« événements équitables », un label qui peut être mobilisé et valorisé par les organisateurs.

AUTEUR(S) : Claudia CIORCIOLINI

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire - Lutte contre le gaspillage alimentaire

2.2 DÉCARBONISATION DES CHAÎNES AGRO-ALIMENTAIRES

GRÈCE

ONG BOROUME

TITRE : « Boroume » et la lutte contre le gaspillage alimentaire en grèce : « yes we can !»

Boroume est une ONG grecque créée en 2011 qui vise à lutter contre le gaspillage alimentaire en servant de plateforme de coordination entre donneurs et bénéficiaires d'invendus alimentaires dans l'ensemble du pays. L'association travaille avec des chaînes agro-alimentaires, des commerçants et des agriculteurs locaux ainsi que sur la sensibilisation au gaspillage alimentaire.

AUTEUR(S) : Alexander THEODORIDIS

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire - Lutte contre le gaspillage alimentaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale - Amélioration de la santé par une alimentation saine
Pédagogique - Information tous publics - Education des enfants

III - EXTERNALITES PEDAGOGIQUES

3.1 EDUCATION DES ENFANTS

GRÈCE

PROLESPSIS, INSTITUT DE MÉDECINE PRÉVENTIVE, SANTÉ ENVIRONNEMENTALE ET PROFESSIONNELLE

TITRE : Diatrofi : une alimentation saine pour toutes et tous dès l'école, en grèce

Fondé en 2012, le programme DIATROFI est une initiative d'aide alimentaire scolaire qui soutient les élèves d'écoles publiques primaires et secondaires, dans les zones socio-économiques vulnérables en Grèce. Il contribue à la lutte contre l'insécurité alimentaire et l'obésité en encourageant des habitudes nutritionnelles saines auprès des élèves et de leurs familles.

AUTEUR(S) : Anna-Maria HAVIARIS

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale - Amélioration de la santé par une alimentation saine

3.2 INFORMATION TOUS PUBLICS

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

ZACHRAN JÍDLO

TITRE : Zachran jídlo: combattre le gaspillage alimentaire à chaque étape de la chaîne alimentaire à prague

Zachran Jídlo ("sauver la nourriture") est une ONG tchèque qui combat le gaspillage alimentaire en connectant et engageant les différents acteurs de la chaîne alimentaire. Les jeunes co-fondateurs ont décidé en 2013 de mener des campagnes de sensibilisation pour habituer les consommateurs à cuisiner des légumes jugés invendables en raison de critères esthétiques. En 2014, l'initiative a élargi son combat en développant la pratique du glanage chez les agriculteurs locaux et en réussissant à fournir les banques alimentaires en produits frais et sains.

AUTEUR(S) : Adam PODHOLA

TYPE D'ACTIONS : Consommation alimentaire - Alimentation solidaire - Lutte contre le gaspillage alimentaire

EXTERNALITE(S) SECONDAIRE(S) : Sociale - Amélioration de la santé par une alimentation saine - Aide et insertion de personnes en difficulté (personnes handicapées, chômeurs...)
Environnementale - Traitements des déchets et renforcement de l'économie circulaire

RESOLIS

fondation
daniel & nina carasso
sous l'égide de la Fondation de France

SciencesPo
PROJETS COLLECTIFS

resolis.org

ISSN 2276-4275